

le monde
libertaire

hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérent de l'Internationale des fédérations anarchistes



le monde

libertaire

chantage à l'emploi, délocalisations, allongement du temps de travail...

vendez-vous



Vous êtes piégés

M 02137 - 1368 - F: 2,00 €



2€

ISSN 0026-9433

Un économiste, est un citoyen patenté qui a la charge pénible, mais fructueuse, de prouver aux pauvres la légitimité et la douceur de leur état.

Bernard Lazare

hebdo n° 1368

du 23 au 29 septembre 2004

FOP 2520

Sommaire

Allemagne, résistance à la barbarie libérale, par Hertje, page 4

Des **vacances** sous surveillance, par M. Frédéric, page 6

Droit de grève, limons les dents des patrons, par P. Bardet, page 6

L'autruche pique du bec et en remet un, par F. Ladrissé, page 7

Nouvelles des fronts, les **singes** enfoncent nos lignes, par Hugues, page 7

Sans logis, à Cergy comme ailleurs, une rage d'exister, page 8

La poste, un service au public passé à la moulinette, page 9

terrorisme, **le monde diplomatique** se fait le relais des flics, page 13

Lucien léger, une vie sacrifiée par la bureaucratie, par A. Sulfide, page 14

Séjour en **chine**, par J.M. Bongiraud, page 15

Granado & delgado, la lutte pour la réhabilitation continue, page 16

Garcia oliver, une histoire à contretemps, par D. Colson, page 17

La mostra de **Venise**, par H. Hurst, page 19

violence, entre un air de guitare et une bouffée d'herbe,, par P. Schindler, page 21

Agenda anarchiste et **Radio libertaire**, page 22

Vie du **mouvement**, page 23



Directeur de publication : Bernard Touchais
Commission paritaire n° 0906 1 80740
Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - EDRB
Diffusion NMPP

Photos et illustrations de ce numéro :
droits réservés.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (hors série inclus)	France * (+ DOM TOM)	Sous pli fermé * France	Étranger **
3 mois 13 n ^{os}	<input type="radio"/> 20	<input type="radio"/> 32	<input type="radio"/> 27
6 mois 25 n ^{os}	<input type="radio"/> 38	<input type="radio"/> 61	<input type="radio"/> 46
1 an 45 n ^{os}	<input type="radio"/> 61	<input type="radio"/> 99	<input type="radio"/> 77
Abonnement de soutien	<input type="radio"/> 76		

* pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bariffe uniquement)
** les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage
(en lettres capitales)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Chèque postal Chèque bancaire Virement postal (compte CCP Paris 1 128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, 75011 Paris. Tel : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

2 **abonnez-vous**

Le Monde libertaire du 23 au 29 septembre 2004

Editorial



Avec un peu d'esprit franchouillard, on pourrait penser que rien que l'appellation Syndicat des travailleurs corses est un paradoxe à lui tout seul. Les particularités insulaires, les spécificités culturelles de la Corse, toutes respectables qu'elles soient, nous laissent parfois rêveurs, tout humour mis à part, quand elles s'expriment dans le conflit actuel opposant la SNCM et le STC. Peu importe a priori que ce dernier soit minoritaire dans l'entreprise, il est combatif. Là où le doute s'installe, c'est à l'examen du contenu des revendications. Faire de la corsitude une prime à l'embauche, c'est plus que douteux. Les revendications nationalistes, c'est la loi du sang. On n'est jamais très loin de l'absurdité et du totalitarisme le plus pitoyable. Comment se définit une nationalité? Par son nom? Sa naissance? Ses deuxième ou troisième générations précédentes? Sa poitrine creuse et ses pieds plats? Attention camarades, j'en connais qui en sont presque à parler d'épuration ethnique.

Mais, autant le jacobinisme a pu commettre des fautes et des erreurs politiques envers la Corse depuis des siècles, autant la réaction nationaliste envers la puissante coloniale, comme ils disent, n'a plus désormais aucun sens. Qu'on le veuille ou non le développement économique tout relatif de cette région est le fruit de l'injection massive de capitaux français. On peut le regretter mais pas refaire l'histoire. En outre, utiliser le levier syndical n'est qu'un moyen pour les nationalistes corses d'asseoir leur pouvoir et asservir ceux qui auraient eu la « malchance » d'être nés avec les yeux bleus et les cheveux blonds par exemple. Une organisation spécifiquement régionale peut avoir un intérêt social, pour-quoi pas, on peut même à certains égards encourager sa création, nous parlons bien d'union locales ou régionales chez nous, mais sans structures fédéralistes, sans ouvertures, sans regards chez l'autre et sans confrontations d'idées et de pratiques, elles seraient inexorablement condamnées à disparaître ou être étouffées par un repli identitaire.

Boisson de luxe pour les uns, potion amère pour les autres, Perrier permet à la multinationale Nestlé d'illustrer une fois de plus sa politique anti-sociale. Perdre gros en vendant de l'eau minérale. Allez donc expliquer ça aux Somaliens ou aux populations du Darfour. Et puis pour délocaliser une source: bonjour la prouesse technique. Un gazoduc pour les bulles et un tuyau pour l'eau. J'ai bien envie de vendre mon idée au Medef. Avec les sous j'irai en vacances en Corse.

Délocaliser à tout va...

AH BEN ÇA Y VA! Et que j'te ferme ici, et que j'te restructure là... On finirait par croire que les singes ont décidé de se passer de nous. Enfin de nous ici, pas de nous là-bas: les Polonais, les Thaïs, les Chinois et les autres... les patrons ont bien l'intention de les user jusqu'à la corde. Ça s'appelle délocaliser, et c'est le dernier sport à la mode.

Délocaliser: c'est beau, c'est froid, c'est propre, et ça pue le cabinet de consultants, grassement payés pour bousiller la vie des camaros. Délocaliser: ça ne dit pas les factures pas payées, les vacances pas prises, les godasses qui s'usent et la bagnole qu'on vend. Pas un signe des heures à rien foutre, rien des antidépresseurs, rien du déménagement. Rien des stages de caissière à quarante piges passées.

C'est l'arme absolue des patrons. Les conséquences sur la vie des travailleurs en sont si graves que l'idée seule en paralyse la volonté. Des fois, c'est juste du chantage, comme chez Bosch: si vous n'acceptez pas ci ou ça, on vous colle sur le pavé; des fois c'est pour de bon, et à vous le RMI. Quand ils décident de fermer un site, ils ont tout prévu à l'avance, y compris le coût d'un conflit. Tu peux te mettre en grève, ils s'en foutent: tu n'existes déjà plus pour eux. Tout ce que tu peux espérer, c'est que l'État ou les collectivités locales mettent la main à la poche...

Plus vastement, le Medef profite de la situation pour avancer sur tous les fronts. Le Code du travail, la flexibilité, la taxe professionnelle, l'impôt sur les sociétés, sur les successions, tout doit y passer. Et il trouve l'oreille complaisante du gouvernement, qui leur a déjà trouvé 750 millions sur trois ans. Cadeau! La seule tactique des étatistes, réformistes ou conservateurs, leurs seuls « plans anti-délocalisations », c'est de tout céder à l'ogre avant qu'il ne demande. Vous croyez que ça marche? Vous croyez que c'est fait pour marcher?

On a affaire à une tendance lourde du capitalisme, à laquelle aucun gouvernement national ne peut s'opposer, quand bien

même il le voudrait. Les partis politiques démissionnent carrément face au phénomène. Tous défendent la libre entreprise et le jeu du marché. Quand ils prétendent réguler, c'est de la blague, on les a vus à l'œuvre. On ne peut pas compter sur eux. Seulement sur nous-mêmes.

Faut pas se voiler la face, ça va pas être évident. À quoi est-ce qu'on a affaire? À une offensive en règle du patronat, sur tous les fronts. Qu'est-ce qu'on a comme forces à y opposer? 5 à 10 % de syndiqués, délocalisés comme c'est pas permis, entre autres par la défaite de juin 2003; des organisations ouvrières qui ont presque renoncé à se défendre; quelques bouffées de résistance déterminée, comme à STMico. Autant dire qu'on n'a pas encore gagné.

J'aimerais bien pouvoir causer autogestion. Faire comme en Argentine. Les patrons se barrent? La belle affaire! On reprend les usines, les machines, on crée une coopérative. J'aimerais pouvoir causer contrôle ouvrier sur la production: « Eh là, le singe! Fais voir tes livres de comptes! » Mais pour tout ça, il faut un sacré rapport de force, et on ne l'a pas.

La seule perspective immédiate – et pas bien rigolote, je vous l'accorde –, c'est le travail organique de reconstitution du mouvement ouvrier et syndical d'une part; la consolidation des organisations anarchistes et le développement de l'influence des libertaires dans la classe prolétaire en général, d'autre part. Le premier pour résister aussi fort que possible à la lame de fond antisociale. Tous les moyens sont bons, au point où on en est: syndicats d'entreprise, unions locales, travail interpro, collectif de précaires ou de chômeurs, etc. Le second pour conquérir, le jour imprévisible où le géant se lèvera, cet autre futur qui est notre raison de vivre. Pas de recette miracle, pas de confédération magique: du temps, de la patience, de l'obstination, du courage.

Moïse Cailloux

Mobilisation en Allemagne

Lundi au soleil ?

Hertje



Leipzig, septembre 2004.



Allemagne, septembre 2004.

Hertje milite au groupe Ici et maintenant de Bruxelles (FA).

Épreuve et preuve par 40

Hartz : cinq lettres qui résument l'actu sociale allemande. Hartz : ce directeur du personnel veut faire trimer les travailleurs de Volkswagen 40 heures par semaine, accroître leur « flexibilité » et refuser toute hausse salariale pendant deux ans. Mais Peter Hartz, proche du chancelier Schröder, a également donné son nom à la loi qui vise à réduire l'indemnisation de chômage de longue durée, entre autres réformes de la protection sociale.

Outre-Rhin, le conflit entre le syndicat IG Metall et la direction de Volkswagen a valeur de symbole tant une réputation de fleuron de l'industrie allemande auréole l'entreprise. Mais le statut de VW, premier constructeur automobile d'Europe, donne aussi une dimension internationale à cette lutte, dont le résultat pourrait bien influencer les accords sociaux futurs.

Le constructeur entend réduire les coûts salariaux de 30 % jusqu'en 2011 ; ce qui passe par le gel des salaires de 103 000 employés (sur les 177 000 de l'industrie) pendant deux ans, par le paiement des heures sup' à partir de 40 heures de travail contre 35 aujourd'hui.¹ Les emplois concernés en Allemagne seraient maintenus... sans garantie. Autant de propositions aussitôt rejetées par IG Metall : le syndicat estime que les travailleurs n'ont pas à assumer les errements de gestion des patrons ni à essuyer la chute de 35 % du bénéfice net au premier semestre. D'autant que l'entreprise enregistre encore des bénéfices. Exit donc les 40 heures par semaine ? À voir : en juillet, le puissant syndicat allemand a déjà refusé l'allongement du temps de travail face à Daimler Chrysler... avant de faire machine arrière lorsque la direction a menacé de délocaliser 6 000 emplois.²

Délocalisation, chantage ultime. L'émergence de redoutables concurrents à l'Est, notamment, fournit un excellent alibi aux entrepreneurs : ils exigent des travailleurs qu'ils abandonnent leurs acquis sociaux sous peine d'être bouffés tout cru par le voisin ou de voir leur outil de production déplacé à l'étranger pour « le bien commun ». L'alternative présentée par de nombreux patrons tient désormais en peu de mots : l'esclavage ou le chômage. Le piège ainsi tendu est d'autant plus vicieux que le choix entre le

bâton ou le fouet revient non pas à la direction mais aux syndicats eux-mêmes, contraints d'opter ou non pour des régressions sociales. Il leur reste à refuser ce jeu de dupes, à éviter de cogérer la misère et à établir des solidarités solides au niveau international avec les centrales syndicales des pays de l'Est...

S'il fallait encore se convaincre de s'unir au-delà des frontières ? Le phénomène des 40 heures fait tache d'huile en Europe ! En Allemagne le retour aux 40 heures concerne aussi Opel, en perte depuis cinq ans : la direction réclame simultanément depuis fin août l'immobilisation des salaires jusqu'en 2009, le tout sans assurance pour la protection des emplois. Idem chez Siemens depuis juin.³ Idem dans la fonction publique de la Bavière et de la Hesse par exemple.⁴ Aux Pays-Bas, le ministre de l'Économie souhaite que cette mesure « redevienne la normale ». Même chose en Suède.⁵ En Belgique, c'est l'entreprise sidérurgique Ketin qui a souhaité cet été le passage aux 40 heures pour sortir de l'impasse, une demande qui reçoit un large appui du patronat. De Bretagne (avec le volailler Doux) au Doubs (avec l'entreprise de dépolluisme industriel Cattinair) en passant par la Champagne (avec Ronzat) et par la Garonne (avec Motorola), la France n'échappe pas à l'augmentation du temps de travail.⁶

En filigrane de cet inventaire à la Prévert : la preuve par les 40 heures que travailleurs d'Europe occidentale et voisins de l'Est ne sont pas des adversaires économiques mais sont tous des pièces du Stratego capitaliste, des acteurs malheureux de la construction libérale de l'Union européenne. Une des pistes qui se dessine face aux menaces de délocalisations consiste à aider les salariés de l'Est⁷ à obtenir rapidement les avantages sociaux que nous avons déjà acquis : d'abord afin qu'ils ne se fassent pas gruger par des entreprises capables de leur offrir plus et mieux ; ensuite afin que – par équilibre des pressions sociales – cesse le système des vases communicants, et que cesse les déplacements d'entreprises au gré de leur intérêt égoïste.

Mais si les enjeux sont macro-économiques, ils possèdent un aspect micro-économique. Car, comble de cynisme, l'augmentation du temps de travail s'accompagne chez Volkswagen de l'introduction de la concurrence

interne entre les sites allemands, pour « favoriser ceux qui acceptent de travailler davantage au moment du lancement de nouveaux modèles ». Logique de profit poussée jusqu'à l'anthropophagie... Combien même les conditions changent d'un bassin industriel à l'autre, les centrales syndicales doivent tendre vers des accords sectoriels afin d'éviter que les ouvriers ne s'entre-déchirent d'une usine à l'autre, dans la course à la productivité et à l'écrasement des charges sociales.

Debout, c'est lundi!

À côté de l'« employabilité » – c'est-à-dire l'embauche au prix plancher, donc dans des boulots précaires, de personnes « flexibles » (comprenez : déterminées à conserver leur travail); à côté des menaces sur ceux qui ont encore un emploi stable, il y a la fin des allocations des chômeurs prévues par le chancelier Schröder... La colère monte. Un mouvement qui se veut basé sur la démocratie directe, « méfiant à l'égard des appareils politiques ou syndicaux, soupçonnés de vouloir récupérer le mouvement »⁸ organise des manifestations le lundi. Clin d'œil de l'histoire aux manifs du lundi qui se déroulèrent en RDA en 1989 jusqu'à la chute du Mur.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont ainsi descendues dans les rues de quelques 200 villes lors des « lundis de manifestations » pour contester les réformes de Schröder.⁹ Contenues dans l'« Agenda 2010 », celles-ci doivent entrer en vigueur en janvier 2005 et prévoient une réduction des aides aux chômeurs de longue durée, des contrôles « plus rigoureux » des démarches effectuées par les chômeurs de longue durée pour retrouver du travail et des « incitations » à accepter les emplois proposés. Une démarche similaire a été instaurée en Belgique par les libéraux, avec l'approbation des socialistes : le chômeur doit désormais prouver, lettres de candidatures en main, sa recherche « active » d'un travail, ainsi que le Monde libertaire l'avait déjà présenté.

C'est donc une opposition ferme qui se lève face aux réformes du travail prévues par le gouvernement, surtout dans les régions de l'ex-RDA, où les chômeurs – frappés de plein fouet par ces mesures – composent pratiquement 20 % de la population active, soit plus du double du pourcentage de sans-emploi en Allemagne de l'Ouest.¹⁰ Cette scission entre l'ex-Allemagne de l'Ouest et celle de l'Est caractérise ce paradoxe : toute progression de l'État-providence anesthésie les exigences profondes des travailleurs. Celles-ci ne se réveillent qu'avec la certitude d'avoir à affronter des conditions pénibles. Peut-on décemment souhaiter un effondrement social qui amènerait (comme par enchantement) une « révolution »? Laissons ce calcul froid aux stratèges, qui maintiennent le couvercle sur la marmite... parce qu'ils se trouvent du bon côté du couvercle.¹¹ Si la crise que traverse l'ancienne RDA voit naître un puissant mou-

vement de gauche, elle assiste également en Saxe à la résurrection des néonazis du NPD, qui trouvent une audience croissante dans les « manifestations du lundi » auxquelles ils participent depuis le début... Les sondages les créditent de 8 % des intentions de vote aux prochaines élections régionales. À prendre comme une mise en garde pour les aficionados culinaires du couvercle sur la casserole. Alors? Alors les libertaires ne peuvent probablement qu'engager les travailleurs à réclamer plus et mieux, en tout temps et lieu, jusqu'au point de rupture et lutter avec eux – sur le terrain! – jusqu'à la justice sociale.

Résurgence des manifs de 89, ces manifestations du lundi, où l'on scande « Nous sommes le peuple! », ont le don d'agacer le Parti social-démocrate de Schröder. Il n'y a, pour le SPD, aucune comparaison possible entre l'époque du totalitarisme de la RDA et aujourd'hui. Peut-être que se poser (sincèrement) la question ce serait y répondre, à la façon de Bakounine : « le socialisme sans la liberté, c'est l'esclavage et la brutalité et la liberté sans le socialisme, c'est le privilège et l'injustice ».

Passer aux 40 heures n'absorbera en rien le moindre pourcentage de chômeurs mais sabotera notre santé, nos temps libres. Pour ne plus perdre sa vie à la gagner, partage du travail, partage des richesses. Ni chômage ni esclavage! H.



Hambourg, septembre 2004.



Allemagne, septembre 2004.



Hambourg, septembre 2004.

1. La Libre Belgique, 13 septembre 04.

2. Belga, 9 septembre 04.

3. AFP, 27 août 04.

4. Idem.

5. Libération, 27 août 04.

6. Idem.

7. Et les salariés de partout, bien entendu...

8. Le Monde, 31 août 04.

9. Idem.

10. Idem.

11. Les spécialistes du genre, on en trouve du côté des marxistes-léninistes du Parti du travail de Belgique.

Des vacances à l'ombre...

PAR UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE publié fin août, la préfecture de police de Paris se félicite du succès de l'opération Ville-Vie-Vacances. Cette opération, renouvelée chaque année au mois de juillet et d'août, est organisée par la préfecture, la Ville de Paris, le conseil régional d'Île-de-France et la RATP. Elle propose « des animations sportives, récréatives et culturelles en faveur des jeunes Parisiens ne partant pas en vacances ».

Cet été, près de 750 jeunes, répartis sur plusieurs sites dans la capitale et à Choisy-le-Roi, ont fréquenté quotidiennement ces aires d'activités gratuites.

Mais derrière ces centres de loisir pour adolescents se cache une réalité plus idéologique. Car, ici, contrairement aux autres structures de vacances, c'est la police nationale qui officie :

« S'inscrivant dans une démarche de prévention, l'opération Ville-Vie-Vacances a été encadrée au total par 177 animateurs titulaires d'un brevet sportif ou du BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) : fonctionnaires, adjoints de sécurité de la direction de la police urbaine de proximité et de la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police, et « renforts d'été » de la préfecture de police, ainsi que 65 inspecteurs de sécurité et agents locaux de médiation sociale de la Ville de Paris. »

Sans commentaire!

Monsieur Frédéric



Menaces sur le droit de grève...



ALERTE! quand le droit de grève des uns est menacé, c'est celui de tous qui risque de disparaître. Ainsi donc ce gouvernement de droite extrême veut abattre le droit de grève! Déjà extrêmement difficile à mettre en œuvre, le préavis de cinq jours francs (samedi et dimanche non comptés), obligatoire dans la fonction publique et les services publics, est fait soit-disant pour permettre de négocier pour éviter la grève. Dans la réalité, aucune direction n'accepte de négocier « à froid », et le plus souvent, les négociations n'ont lieu qu'après un conflit dur. La médiation proposée existe déjà dans la loi, mais n'est jamais mise en œuvre avant la grève. Deux belles « ficelles » viennent d'être trouvées par le comité d'experts sur la « continuité du service public » (Commission Mandelkern) :

- un salarié désireux de faire grève devrait le faire savoir personnellement 48 heures avant,
- porter le préavis de 5 jours à 10 jours (sans compter les samedi et dimanche).

Si ces dispositions venaient à être adoptées, c'en est fini, en pratique, du droit de grève! Imagine-t-on les pressions qui pourront être faites sur le salarié qui déclarera deux jours avant son intention de faire grève? Si l'on prend un exemple: je veux faire grève à compter du lundi. Je dois déclarer mon intention le mercredi précédent au plus tard (le samedi et dimanche, normalement non travaillés ne comptent pas dans le délai)! Le syndicat, lui, a dû déposer le préavis depuis deux semaines! Deux semaines à subir la propagande patronale et les pressions individuelles sur les salariés! À la Sécu, des directeurs n'hésitent pas à utiliser l'argent de nos cotisations sociales pour tenter de briser la grève: ils ont les moyens de diffuser aux frais des salariés toute propagande anti-syndicale, chaque jour s'il le

faut, et ils ne s'en privent pas! Comble du cynisme, le salarié qui changerait d'avis se verrait puni:

- s'il veut faire grève sans l'avoir déclaré, c'est une absence illégale, cause de licenciement pour faute grave,

- s'il ne veut plus faire grève, sa rémunération sera quand même réduite.

Cette déclaration d'intention deviendrait un véritable « contrat ». Un salarié gréviste pourrait de toute façon être quand même réquisitionné par le préfet (cette possibilité existe déjà). En contrepartie, le salarié pourrait saisir le tribunal administratif: la justice de classe! Si l'on n'y prend pas garde, si chacun ne défend pas bec et ongles les salariés du secteur public, le droit de grève, déjà bien improbable, sera impossible à exercer! Les salariés du public sont souvent à la pointe du combat social solidaire de la classe ouvrière: c'est souvent grâce à eux, parce qu'ils osent être syndiqués, parce qu'ils sont nombreux à faire grève, parce qu'ils ont une relative liberté de faire grève, que la classe ouvrière a conquis des droits. Casser leur droit de grève, c'est affaiblir tout le mouvement social, c'est affaiblir toute la classe ouvrière. Un rêve de patron qui pourrait se réaliser! À nous de contrecarrer leur casse des conquêtes sociales! Une seule réponse: la solidarité de la classe ouvrière (les travailleurs en fait)!

Limons les dents des patrons!

Patrice Bardet

Délégué syndical (révocable par les syndiqués.e.s)

Ufict-CGT

Article extrait de *La lettre des militant.e.s syndicalistes libertaires*, n°47, septembre 2004. Pour les contacter, proposer des brèves et des articles : <lettremsl@wanadoo.fr>. Sinon, un site : <http://perso.wanadoo.fr/lettre-msl/>.

Quand l'autruche éternue...

Borloo le miro

« Vous avez les offres d'emploi, sur un panneau: c'est très difficile à lire. » Borloo, ministre du chômage. À défaut de pouvoir supprimer le panneau, Borloo a décidé de supprimer les offres.

Hissez bas

« J'ai su me placer dans l'axe des vents dominants. » Jacques Delors, perdu en mer.

Il en est de Delors comme de ces marins qui, malgré la haute opinion qu'ils ont de leur navigation, n'ont fait que pagayer de bancs de sables en récifs. Lorsqu'ils disparaissent en mer, c'est à peine s'il leur reste une fille pour les pleurer.

Magic Yoyo

« Il n'y a pas de magie Jospin. Lionel est comme nous tous, il peut se tromper. » Bartolone, député PS.

Si quelqu'un n'a plus à prouver sa capacité à se viander, c'est bien l'ermite de Ré. Mais pour ce qui est de laisser croire qu'il est, sic, « comme nous tous »...

Ockrent poète

« Il est botté de cuir et frotté de pétrole... » Madame Christine, écrivaine.

Ce n'est pas son mari que M^{me} Kouchner décrit ainsi, mais le Maître du Monde (selon ses propres termes), Georges W. Bush. Bien qu'il ne s'agisse jamais que de l'annonce publicitaire vantant un livre à venir, on aurait pu souhaiter un peu plus de retenue de la part de son soi-disant auteur. Ou bien, il fallait inverser les termes: frotté de cuir?

Fan de

« Tony est quelqu'un de très sympa. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'il fait, mais reconnaissons au moins qu'il réfléchit et ne se contente pas de réciter les vieux catéchismes de gauche. » Jack Lang, jeune socialiste.

Laisse-t-il entendre qu'il y aurait, au Parti socialiste français quelqu'un, ou quelques-uns, qui ne réfléchirait pas et se contenteraient de réciter? Heureusement Lang est là, qui pense, et s'inspire de Tony-le-sympa. Qui pense à quoi, au fait?

Moment

« Ce n'est pas le moment de faire la leçon à la Russie à propos de la Tchétchénie ». Patten, commissaire européen.

Pour la Commission, dont l'audace et le courage mondialement reconnues, ça fait 10 ans que c'est pas le moment. M'est avis que c'est pas pour demain, « le moment ».

Tout en nuance

« La direction s'est engagée à ne fermer aucun centre de tri, même s'il y aura des fluctuations d'activités ».

M. Kozar, de la direction.

Ce n'est pas les centres qu'on déplacera au gré des volontés publiques, mais les postiers. Nuance...

Frédo Ladrisse

(sources: Europe 1, France culture, Libération, le Monde, le Nouvel observateur).

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Nouvelles des fronts

NOUVELLES DES FRONTS, c'est la rentrée et, malgré le mauvais coup de la Sécu passé comme une lettre à la Poste au temps du service public, ça recommence! Fini l'argentique, Kodak: cinq labos à fermer et 400 salariés à reclasser. Quand on sait ce que valent les reclassements, il y a de quoi être inquiets, surtout si l'on en croit les travailleurs d'ACT-manufacturing d'Angers. En effet, parmi 473 déclassés, seuls 167 ont retrouvé un boulot (petit) et pour 135 d'entre eux en CDD, bien évidemment. On souhaite bonne chance aux 183 salariés d'un gros équipementier automobile victime d'une délocalisation, il leur suffit à leur tour de se délocaliser. D'ailleurs, on embauche en Hongrie dans ce secteur...

Des promesses, toujours des promesses, et des syndicats à la noix pour signer tout et n'importe quoi. Pourtant, la fusion-absorption du Crédit agricole et du Crédit lyonnais en 2002 ne devait pas avoir de conséquences sociales... Eh bien, promesse tenue, le Lyonnais a annoncé 2472 suppressions de postes. Comme quoi, même derrière un banquier (pseudo)mutualiste peut se cacher un vrai patron libéral. Seuls les indécorables utopistes seront surpris. La Mutualité, c'est plus ce que c'était, et l'économie sociale, comme le socialisme chinois, est bien de marché. À bon entendeur...

Outre-Rhin, le patronat, toujours cogestionnaire, a eu cet été une nouvelle idée. Le travailleur allemand, bien connu pour son oisiveté, bénéficie (encore) à ce jour de six semaines de congés payés annuels (records d'Europe). Une Fédération d'employeurs, la BDI, considère « qu'il ne serait pas insupportable » (sic) aux salariés allemands de voir lesdits congés réduits à cinq semaines. Merci patron! Au-delà, un peu d'analyse: après l'offensive contre les 35 heures, bientôt l'attaque frontale contre les acquis de 1936. On n'arrête pas le sens de l'histoire, y'a pas. Outre-Alpes, la compagnie aérienne Alitalia a annoncé l'envol de 5000 collaborateurs et menace d'un dépôt de bilan s'il y a de la résistance. Selon la météo, l'atterrissage pourrait être difficile.

Une note d'optimisme dans cet océan de licenciements, la très vénérable OCDE fait l'hypothèse qu'en 2005, 36 millions de personnes seraient au chômage dans les trente pays qui la composent, soit, avec les chiffres bidonnés de cette organisation environ 7% de la population active. En bref, l'été a été pourri.

La rentrée par contre s'annonce bien, Sarkozy favorise les héritiers et se propose de baisser certains impôts sur les entreprises (sans doute pour embaucher) pendant que Fabius, fils putatif de Mitterrand, s'exerce frénétiquement à éclaircir le débat politique sur l'antisociale Constitution européenne en déclarant: « Non mais si oui enfin peut-être dans l'éventualité d'un non toujours possible... » La démagogie et la prise de pouvoir feront le reste.

Hugues

groupe Pierre-Besnard

La loi du marché

LA FORCE DE TRAVAIL est une marchandise, elle s'achète au meilleur prix. En 2001, un travailleur dans l'industrie manufacturière coûtait en France 15,90 \$ de l'heure; en Corée, 8,10 \$; au Brésil, 3 \$; en Chine 0,40 \$; en Inde 0,30 \$. Difficile de s'aligner... Remarquez, ça marche dans les deux sens. Un prolo japonais, c'est 19,60 \$. Et hop, voilà Toyota à Onnaing! Si la main invisible fait bien son travail, l'harmonisation devrait – théoriquement – se faire. Avec deux milliards d'êtres humains à 40 cents et quelques centaines de millions à 20 \$, la moyenne devrait s'établir autour de pas bien haut, avec des pointes à juste assez – mais seulement pour les plus méritants!

Collectif des sans-logis de Cergy-Pontoise une lutte difficile



Cergy fut un temps en construction.

RÉPUDIÉE PAR SON MARI, Aminata a été hébergée, avec ses sept enfants, chez sa sœur. Mais la situation était si difficile qu'elle a dû investir un squat. Mahmoudou lui, est employé à l'entretien de la cité la Croix-Petit de Cergy. Il occupe actuellement une petite chambre d'un foyer Sonacotra, pour la « modique » somme de 560 euros par mois. Sans papiers, Jean et sa femme vivent aussi dans un squat, recherchant en vain un emploi pour nourrir leur trois enfants. Eux et d'autres encore, soit une vingtaine de familles, cherchent un logement décent qui leur permettraient de vivre convenablement. Certaines de ces familles dépendent entre 23 et 46 euros par jour pour être hébergées à l'hôtel. Promiscuité, insalubrité, peur de l'expulsion, tous souffrent de ces conditions. Se laver, faire la lessive, manger équilibré, se concentrer pour faire ses devoirs, tout cela relève de l'exploit. Toutes ces familles résident à Cergy depuis de nombreuses années et ont fait une demande de logement auprès de la mairie. En vain. Depuis l'été 2003, elles se sont regroupées en collectif, soutenues par des organisations politiques, des syndicats et des associations¹. À plusieurs reprises, elles ont demandé à rencontrer le maire PS, Dominique Lefebvre. Pas de réponse. Des manifestations ont été organisées devant la préfecture, le conseil général et la mairie a été occupée deux fois. À chaque fois, les pouvoirs publics se renvoient la balle. En février dernier, elles ont même investi symboliquement une des églises de Cergy. Le curé, en guise de solidarité, a fait appel à la police pour les déloger. Que demandent ces familles? D'abord le respect du droit au logement. Cela passe par l'arrêt des expulsions², le vote d'un arrêté anti-expulsion – comme cela s'est fait à Bobigny en mars 2004 – et la réquisition des logements vacants³. Mais Lefebvre n'entend rien à cela. Il faudra attendre plusieurs mois avant qu'il daigne recevoir les familles. Avant toute chose, il refuse de porter le chapeau, crie à la manipulation des familles et accuse le collectif de se tromper de cible – Cergy détient 41 % de logements sociaux. Ensuite, il refuse de réquisitionner des logements vacants, de faire voter un arrêté anti-expulsion. Ses seules réponses sont le mépris et l'arrogance.

Créée à la fin des années soixante, Cergy a été conçue dès le départ pour faire face à la crise du logement. Mais son patrimoine de logements sociaux s'effrite et le discours de la municipalité n'est plus le même. Quand Lefebvre parle « d'une politique de logements de qualité, diversifiés pour toutes les catégo-

ries de population », on comprend qu'il souhaite virer les pauvres de la ville. Pour cela des quartiers sont détruits, comme la Croix-Petit – 450 logements – remplacés par des appartements de standing aux loyers élevés. Cergy n'est pas un cas unique. Dans le Val d'Oise, 26 000 personnes sont en attente d'un logement. Or bon nombre de communes de plus de 5 000 habitants préfèrent s'acquitter d'une amende. La crise actuelle du logement n'est pas faite pour arranger la situation. La spéculation immobilière provoque une hausse des loyers. Pour virer les plus démunis, beaucoup de communes n'hésitent pas à vendre une partie de leur patrimoine, provoquant une véritable épuration sociale.

Que faire? D'abord, répondre à l'urgence. Face aux expulsions et au coût exorbitant des chambres d'hôtel, nous, les militants anarchistes, avons aidé les familles à trouver des squats et à s'y installer, mettant ainsi en pratique le principe de propriété d'usage. D'abord réticents, les autres soutiens se sont rangés à cette solution, à l'exception du Parti des Travailleurs. Ensuite, élargir la lutte par des actions communes avec d'autres associations, le DAL de Conflans-Sainte-Honorine par exemple – même si nous n'approuvons pas toujours ses méthodes. Faire pression sur les pouvoirs publics pour relancer la construction de logements sur l'ensemble du département, surtout dans les communes qui ne respectent pas les 20 %. Cela passe par un durcissement du mouvement, comme le souhaitent certaines familles. Mais le collectif ne doit pas se substituer à celles-ci. Nous, anarchistes, continuons à soutenir le collectif tant que l'action s'y déroule dans le respect des différences et des opinions. À l'heure actuelle, aucune famille n'a été relogée. Certaines sont même découragées. Mais nous savons que ce combat est long et difficile.

Groupe Makhno de Cergy

1. Le collectif regroupe l'UL CNT Cergy 95, le groupe Makhno de la FA, SUD, la LCR, LO, la LDH et le PT.

2. L'expulsion avec le concours de la force publique doit être autorisée par le préfet du département. Chaque année, près de 100 000 jugements d'expulsion sont prononcés en France.

3. La réquisition de logements vacants passe soit par l'application de l'ordonnance de 1945 – le préfet intervient après avis du maire – soit par la mise en pratique des pouvoirs de police du maire. Pour plus de renseignements, voire le site du DAL.

La Poste

un service public ?

Jacob

Le service public, c'est quoi ?

C'est la fourniture de biens et de services nécessaires à la vie quotidienne. Ils garantissent l'exercice des droits fondamentaux par l'accès à la santé, à l'éducation, à l'énergie, aux transports, à la communication, et ce de manière égale pour tous. C'est aussi un outil de régulation et de cohésion sociale. Personne ne doit en être exclu.

Lors du développement économique, industriel et social des XIX^e et XX^e siècles, dans tous les pays, on va retrouver les mêmes principes, les mêmes politiques. L'absence ou l'incapacité de l'initiative privée dans des domaines où la rentabilité n'est pas garantie, notamment à cause d'investissements colossaux, sont deux raisons qui vont justifier l'intervention de l'État.

La Poste, c'est quoi ?

En 1829, 38 000 communes sont desservies tous les deux jours, pour atteindre la totalité en 1832. Cette même année, le timbre est créé et remplace la taxe fiscale payée par les destinataires. D'où un financement en dehors des recettes fiscales (l'impôt) qui représente un budget annexe, et un monopole qui va développer de manière spectaculaire le trafic du courrier.

En 1881, la CNE et, en 1918, les CCP permettront à une population délaissée par les banques privées d'être reliée à la collecte de l'épargne jusqu'aux hameaux les plus reculés.

Le tarif de chaque prestation postale a été, pour ces raisons, partiellement déconnecté de son prix de revient. Ainsi le tarif d'une lettre de moins de 20 g est de 0,50 euro pour la métropole, alors que son prix de revient peut aller jusqu'à 2,30 euros en zone montagneuse. Mais La Poste, c'est aussi l'aménagement du territoire par la présence postale ; l'aide à la presse ; le rôle de « banque sociale » et la non-sélection de la clientèle.

Aujourd'hui, comme d'autres grandes entreprises en réseaux, La Poste est considérée comme un service public marchand. Ce terme n'est pas dépourvu d'ambiguïté : un service public marchand est financé par les usagers (poste, télécom, rail, etc.) et non par l'impôt.

La machine à libéraliser

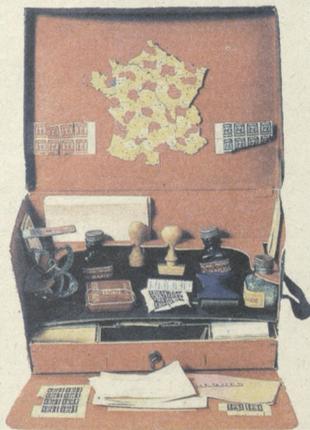
L'AGCS concerne tous les services, c'est le secteur tertiaire, tout le monde est touché hormis le pouvoir régalien de l'État (défense, justice, etc.). L'AGCS n'est pas un aboutissement mais un point de départ. Il s'agit de créer une sorte de grand marché commun de 125 États, dominés par les nations les plus riches (États-Unis et Europe) où les services seront à terme placés en situation de compétition commerciale sans distinction pour le service public.

Pour nous, postiers, via les directives européennes, introduites dans le droit français, cela se traduit par : le renoncement aux monopoles, le désengagement de l'État, la libéralisation/privatisation des activités postales, la remise en cause de la péréquation et des ristournes commerciales pour les grands comptes (de 8,5 % jusqu'à 36 % avec la gamme Tem'post) avec versement de pénalité pour non-respect des délais, la banalisation des services financiers et la création d'un livret jeune, mieux rémunéré que le livret A, distribué par tous les établissements bancaires.

Cette collecte, gérée par la Caisse des dépôts et consignations permettait chaque année de construire des milliers de logements sociaux. Les avoirs des CCP étaient centralisés au Trésor public. Maintenant, c'est la filiale Efposte qui assure le placement de ces avoirs, et pour respecter les ratios bancaires, La Poste a déjà dû doter cette filiale d'un capital de 150 millions d'euros pour se garantir.

Les directives européennes de 1997

Elles renforcent l'idée que le service postal est une marchandise comme les autres, avec notamment la perte du monopole sur le colis. Par exemple, il y a eu création en 1997 de Dilipack et rachat de DPD France (filiale d'un opérateur allemand) au-dessus de sa valeur. Les comptes étant au rouge (perte de 10 millions de francs par mois), on brade, on restructure, et c'est plusieurs centaines de personnes en reclassement (licenciements déguisés pour certains ou rupture du contrat de travail). Puis, le 13 mars 2002, le Parlement européen abandonne le monopole sur la lettre (100 g en 2003, 50 g en 2006...).





AGCS et OMC

LES DISCUSSIONS ACTUELLES autour de la mise en application de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) occupent aujourd'hui une place centrale dans l'arsenal offensif des libéraux. L'AGCS est un ensemble de règles amenant à terme à la privatisation générale de tous les services : cet accord concerne notamment les transports, La Poste, les services récréatifs, l'audiovisuel, la recherche scientifique, l'éducation et la santé. Seuls restent à l'écart le transport aérien et l'énergie (d'autres directives s'en occupent) et quelques secteurs « régaliens » faisant donc partie des prérogatives de l'État : les banques centrales, la justice, la police et la défense nationale. En 1994, à Marrakech, les principaux pays industrialisés créaient l'Organisation mondiale du commerce et signaient en même temps cet Accord général sur le commerce des services dont le but avoué est de permettre une liberté totale de commerce dans des domaines où subsistent des monopoles publics ou des fortes subventions d'État à des établissements nationaux. Le principe général de cet accord (défini dans l'article 23) est de pouvoir mettre en cause toute loi ou réglementation d'un État membre de l'OMC si cette loi fait obstacle au commerce. Pour échapper aux règles de l'AGCS, « le service ne doit être fourni par le gouvernement, ni sur une base commerciale ni en concurrence avec un ou plusieurs fournisseurs de services ». C'est donc l'ensemble des services qui est visé par cet accord y compris la santé, l'éducation, les communications, etc. (160 secteurs ou services au total). Ces règles de concurrence sont donc progressivement mises en application depuis que l'AGCS a été très discrètement, il faut le dire, ratifié par l'Assemblée nationale française en décembre 1994 pendant le gouvernement Balladur. Il n'a été remis en cause par aucun gouvernement depuis...

C'est donc à un véritable rouleau compresseur libéral auquel les salariés et les usagers des services publics ont à faire face. Une politique internationale visant à démanteler les services publics à travers les accords de l'OMC ou les directives de la Commission européenne oriente les politiques gouvernementales nationales et vice-versa.

EN VERTU DES DÉCISIONS PRISES à la conférence de Doha, c'est en 2005 que l'AGCS sera appliqué sur les bases des résultats des différentes phases de négociations. Ce qui ne veut pas dire que nous avons encore le temps de réagir. L'AGCS est une véritable machine à broyer les solidarités, à détruire les acquis sociaux.

Face à la violence de ces mécanismes, nous devons nous révolter. Lutter ici, en France et en Europe, c'est lutter aussi pour les pays du Sud qui sont également pillés, agressés par ces directives. Si on ne s'occupe pas de l'AGCS, l'AGCS s'occupera de nous. Isolés, nous ne gagnerons pas. Un modèle de société se présente à nos yeux, nous n'en voulons pas ! Le combat contre l'AGCS exige une mobilisation de toutes les forces, de toutes et de tous, les élus, les organisations syndicales, associatives et politiques.

Et que dire de la présence postale en zone rurale, en zone d'éducation prioritaire et en zone urbaine ? Le maître mot est rentabilité (le courrier devient un centre de coût, le Réseau grand public un centre de profit). Donc, on ferme, on réduit les horaires d'ouverture ou on les maintient si la commune finance (le service rendu est donc payé deux fois, une en achetant, une autre par les impôts locaux puisque c'est la commune qui entretient les bâtiments, et qui participe parfois au salaire).

Les conseils des ministres planchent sur le projet des directives européennes avec la volonté permanente d'ouvrir à la concurrence tous les marchés rentables du courrier, d'où des ouvertures de réseaux spécifiques – à des prix spécifiques – aux grands groupes industriels et économiques de ce pays.

Toute la politique menée par les dirigeants de La Poste tient en un seul argument : « Il faut s'adapter à la concurrence. » La création des filiales est présentée comme une manière de conquérir des parts de marchés externes, La Poste « maison mère » n'ayant pas le savoir-faire ! Le but de La Poste est de diminuer ses coûts en faisant appel à des salariés de droit privé. Il s'agit aussi de substituer massivement de l'emploi de titulaire à de l'emploi de droit privé. Avec la bénédiction de grands groupes privés européens et nationaux, les autorités européennes ont déjà donné des coups de boutoir dans le monopole. L'express est déjà libéralisé et une partie grandissante du courrier est considéré comme tel : suivi des objets, délais garantis, collecte à domicile ou remise en main propre. Dès qu'un seul de ces services à forte valeur ajoutée est proposé au traitement de la lettre, Bruxelles considère que c'est de l'express et donc hors monopole.

De plus, la délocalisation de courrier par voie informatique se multiplie en Europe, d'où repostage électronique et nouveau service qui rentre dans les critères de l'AGCS.

« Les échanges de documents, plus connus sous le nom de repostage électronique seraient d'office libéralisés. Une telle décision occasionne déjà des milliards de perte de recettes à la poste allemande, du fait d'une délocalisation importante du courrier bancaire allemand vers les Pays-Bas. » (communiqué de presse de la fédération syndicale SUD-PTT du 6 novembre 1996).

Ces multiples branches représente l'abandon de l'unité de La Poste, du statut de l'entreprise (l'exemple de France Télécom est édifiant en la matière) et, à terme, du statut des fonctionnaires. Ce projet porte en lui tous les dangers de démantèlement, de privatisation, de fusion d'activités avec des entreprises privées. Et qui dit branches cloisonnées dit obligation d'équilibrer ses comptes et donc de dépenser le moins possible. Les nouveaux dieux de nos responsables sont devenus contrat de gestion et contrat d'action et de progrès.

La loi postale qui va être débattue lors de la session d'automne 2004 à l'Assemblée nationale repose sur deux éléments fondamentaux : la

libéralisation totale du courrier à l'horizon 2009 et la création de la Banque postale, c'est-à-dire placer les services financiers de La Poste dans le droit commun bancaire. À ce titre, les conséquences seraient désastreuses et inéluctables: sélection de la clientèle, course à une rentabilité identique à celles des banques, réduction du nombre de bureaux, suppression d'emplois et pressions commerciales renforcées.

Au niveau du courrier, l'ouverture à la concurrence liée à l'absence de contraintes imposées aux nouveaux intervenants sur le marché renforcerait la course à l'intensification du travail, au moins-disant social et à la précarisation. Ainsi, la baisse de la qualité de service se fait sentir pour les colis où 30 % doivent être sous-traités. Le moins-disant économique sera donc forcément retenu!

Sans compter que cette loi votée signifie l'ouverture du capital de La Poste via l'établissement du crédit postal. « Un exemple de ce qu'est devenue la poste allemande: Deutsche Bank pourrait verser 6 milliards d'euros pour acquérir Postbank. Deutsche Bank profite de l'introduction en Bourse de Postbank, le 21 juin, l'acquisition aurait lieu avant et annulerait l'entrée en Bourse, prévue pour 2,5 milliards d'euros... en acquérant les 11,5 millions de clients de la banque postale allemande, Deutsche Bank doublerait son portefeuille pour disposer d'une part de marché de 17 %. » (les Échos du 10 mai 2004). En septembre 2004, c'est chose faite, la poste allemande est cotée en Bourse!

Un processus qui fait du dégât

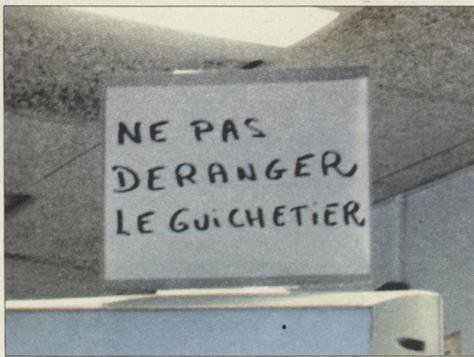
Ce processus de libéralisation/privatisation a des conséquences lourdes pour le personnel et les usagers. « Les gouvernements de tous bords ont transposé sans états d'âme les directives approuvées par leurs parlementaires européens. Ils ont mis en place les outils de dérégulation pour précipiter l'irréversibilité du mouvement de libéralisation. Les notions de service public

sont souvent éludées comme dans le projet de loi, français, sur l'autorité de régulation postale (ARP) où le mot « usager » est remplacé par « client » et où les consommateurs n'ont pas voix au chapitre. La satisfaction des besoins sociaux n'est plus un enjeu, en dépit des nombreux signaux d'alarme qui remontent du réseau et des collectivités. Pour essayer de dégager des profits, les patrons des postes se lancent dans des politiques de réduction drastique des coûts: diminution du nombre des bureaux de poste (- 62 % de bureaux pour Royal Mail, 775 fermetures sur 1655 bureaux aux Pays-Bas), suppressions massives d'emplois (8 000 avec le plan STAR de Deutsche Post jusqu'à 11 700 chez Royal Mail), non-remplacement des départs en retraite (140 000 en France, ces dix prochaines années), réduction de la fréquence des distributions (seconde tournée supprimée à Londres et à Paris, des secteurs suédois desservis deux jours sur huit) en favorisant des formules alternatives de distribution payante. » (Forum social européen, novembre 2003, séminaire organisé par la Fédération SUD-PTT).

Pour le public, ces mesures représentent une baisse de la qualité de service et un traitement inégalitaire, une présence postale transférée chez les commerçants et des services réduits minimum au quotidien; la création de « zones de vie » et une fermeture de bureaux et de centres de tri, la suppression de navettes aériennes, remplacées par le tout-camion et l'abandon du J+1, sauf pour les capitales régionales.

Pour les agents, elle signifie des effectifs en baisse, la dégradation des conditions de travail, le développement de la précarité; aujourd'hui, sur 320 000 agents dans le groupe La Poste, 34 % sont salariés de droit privé - agents contractuels - et 66 % de ceux-ci sont à temps partiel imposé. Le statut de 50 000 agents des services financiers est sur la sellette. « La politique de dérégulation de l'UE n'a eu de





cesse de tisser sa toile autour du secteur postal, tandis que les messages de flexibilité et de la fin du « travail à vie » étaient martelés par les patrons postaux et les gouvernements. La pression sur les personnels en termes de salaires et de précarité du travail divise et enferme les individus dans des situations qui laissent peu de place à la revendication. L'emploi est la principale variable d'ajustement pour générer économies et profit, et la tendance ne peut que s'accroître devant une unité syndicale embryonnaire. » (Forum social européen, novembre 2003, séminaire organisé par la Fédération SUD-PTT).

Depuis l'arrivée de Bailly, ex-PDG de la RATP, comme président du groupe La Poste et la signature du nouveau contrat de plan « Convergence et performance », cette politique connaît une accélération sans précédent, notamment par la création de trois métiers : courrier, colis, service financier/réseau grand public. Ceci implique :

- Une restructuration du réseau et une fermeture de bureaux amplifiée, donc, à terme, 6000 bureaux de poste de plein exercice supprimés. Il restera toujours 17000 points de contact, comme dit Bailly, mais point de contact ne veut pas dire bureaux de poste. En effet, dans les zones de forte attractivité, il y aura des bureaux de poste où toutes les opérations postales seront maintenues (les fameuses « zones de vie »). Par contre, si vous habitez en zone péri-urbaine ou rurale, vous aurez la poste du pauvre, puisque cela pourra être l'épicier ou le buraliste du coin qui assumeront quelques opérations courantes (vente de timbres, colis prêts à expédier, retrait maximal de 150 euros - uniquement pour les habitants de la commune -, dépôt des recommandés, etc.). Pour le reste, il faudra se déplacer jusqu'à 12 km pour trouver un « vrai » bureau!

- Un regroupement de distribution et une suppression de tournées de facteur, c'est-à-dire 15000 emplois en moins!

- Une suppression massive d'emplois et une restructuration permanente dans les centres financiers

- Une filialisation de la publicité non adressée (rachat de Delta Diffusion, restructuration de MédiaPost - filiale qui intervient en zone urbaine - où, en zone rurale, La Poste est sous-traitante de sa filiale) et une mise en

reclassement de 6000 agents (licenciement économique).

- Une gestion négrière du personnel dans la branche colis.

- Une fermeture des centres tri-courrier des départements, avec 10000 emplois supprimés.

- Une restructuration des directions qui génère une perte de compétence, puisqu'on ne sait plus qui décide de quoi.

Aujourd'hui, La Poste est en danger, mais c'est aussi toutes les missions des services de la fonction publique et assimilée qui le sont (transports, hôpital, éducation, etc.). Nous ne pouvons accepter plus longtemps les diktats des directives néolibérales de l'Europe.

Actuellement, deux fédérations syndicales de La Poste, CGT et SUD (et peut-être FO) appellent à une journée de grève pour le 21 septembre, avec comme mot d'ordre :

Non à la loi postale et à l'établissement de crédit postal. Maintien de l'unité de La Poste et du statut de l'entreprise. Non aux fermetures de bureaux et de centres de tris départementaux. Non aux suppressions d'emplois.

Le service public doit assurer à la population sans discrimination, le libre accès et l'égalité de traitement. C'est un outil de cohésion sociale. La Poste, par ses missions de service public, participe à l'aménagement du territoire, à l'aide à la presse et sert de « banque sociale ».

La qualité des services publics et l'exercice des droits qu'ils garantissent sont toujours le résultat de conquêtes sociales. Ces conquêtes sont aujourd'hui remises en cause par le mode de construction européenne à travers l'offensive néo-libérale. Les attaques des lobbies contre les services publics et l'exemple des pays où la privatisation a déjà eu lieu montrent que l'idée d'un service public de qualité pour tous est plus que jamais à défendre.

Les postiers ont déjà montré leur opposition à la politique menée par La Poste (grèves des 5 février, 27 avril, 13 mai). La contestation ne se limite pas au seul milieu postal, de nombreux collectifs de défense du service public voient le jour dans les départements. Des élus municipaux ont voté une délibération demandant un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste et 5000 communes ont demandé le maintien de la présence postale. Il n'y a pas de fatalité, rien n'est inéluctable.

Le rôle des usagers

LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS au nom des usagers, si nous l'envisageons aujourd'hui d'un point de vue global et unitaire, n'en a pas moins déjà commencé sur le terrain. Depuis des années, les associations travaillent chaque jour à imposer la solidarité, affrontant les rigidités des services publics, luttant contre le credo de la seule rentabilité financière.

Ce sont des activités concrètes qui redonnent au « client payeur » le statut d'usager. Leur efficacité démontre que l'avenir des services publics dépend d'abord du niveau d'exigence et de mobilisation citoyenne autour de leur fonctionnement. En Essonne, par exemple, dans une cité de plus de 10000 logements, l'annexe de La Poste devait fermer pour des raisons d'insuffisance de rentabilité et d'insécurité patente. Une association, créée à cet effet, a, pendant 18 mois, revendiqué, en lien avec les organisations syndicales et d'autres structures associatives, la réouverture du bureau, qu'elle a obtenue.

Ailleurs, ce sont des pressions sur l'EDF pour rétablir le courant chez des RMistes ou les actions conjointes salariés, élus et usagers pour maintenir l'hôpital de Millau-Sainte-Affrique.

Ceux qui se battent pour le développement des services publics, qui agissent pour que ceux-ci répondent plus efficacement aux défis de notre temps, ne sont pas des réactionnaires, ni des nostalgiques, encore moins des ringards, bien au contraire. Ils se veulent les meilleurs défenseurs d'un service public de qualité, humainement et socialement rentable. Ils jettent les bases d'une société plus sûre pour chacun d'entre nous. Ils participent du progrès et de l'émancipation humaine face au joug financier et libéral.

La qualité des services publics et l'exercice des droits qu'ils garantissent sont toujours le résultat de conquêtes sociales.

Ces conquêtes sont aujourd'hui remises en cause par le mode de construction européenne à travers l'offensive néolibérale incarnée par l'OMC.

Pour une part importante, les services publics sont déjà démantelés ou satellisés, dans les champs d'intervention d'entreprises concurrentielles, substituant aux droits fondamentaux qu'ils incarnent, une logique clientéliste.

Pour assurer le contrôle démocratique des services publics par les citoyens et contribuer à leur amélioration au regard des besoins évolutifs des populations, le rôle des usagers semble incontournable.

« Le Monde diplo » et le terrorisme intellectuel



DANS SON ÉDITION de septembre, le *Monde diplomatique* propose un dossier sur le « choc » des civilisations et le « terrorisme islamiste ». Dans l'espoir d'offrir à son lectorat une perspective historique, un texte du professeur Rik Coolsaet de l'université de Gand (Belgique) précise en ouverture que « le terrorisme appartient à tous les temps, tous les continents et toutes les confessions », ce qui est vrai, pour continuer en nous assurant la bonne vieille histoire du « terrorisme anarchiste ». L'article passe en revue les attentats les plus célèbres des ans de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, de l'assassinat du président français Sadi Carnot (1894) par un « anarchisant » à celui du président américain William McKinley (1901). Curieusement, l'article passe à la trappe du silence la répression dont étaient victimes à l'époque – et même avant ces assassinats spectaculaires – les anarchistes et leurs sympathisants, qui a mené à plusieurs exécutions aux États-Unis et ailleurs.

Les projecteurs ainsi braqués sur l'anarchisme, le lectorat du *Monde diplomatique* ne pourra pas savoir que l'anarchisme est sans doute – derrière le féminisme – l'une des idéologies politiques la moins meurtrière de l'histoire de l'humanité. Le lectorat du *Monde diplo* ne pourra non plus savoir qu'à l'échelle macabre des massacres, c'est par dizaines de milliers que des anarchistes ont été sauvagement massacrés par les partisans des autres idéologies au XX^e siècle. Pourquoi ne pas avoir aussi rappelé que bien avant les musulmans en Occident, ce sont les chrétiens dissidents qui ont encouragé et pratiqué l'assassinat des têtes couronnées corrompues : Henri III, roi de France, a été assassiné par Jacques Clément, un frère dominicain, le 1^{er} août 1589. Dix ans plus tard, le jésuite espagnol Mariana écrivait dans son ouvrage *De Rege et Regis Institutione* (1598) au sujet du despote que « chacun peut le tuer et lui enlever la vie et le pouvoir... ».

Et en 1610, c'est François Ravaillac, qui rêvait de devenir jésuite, qui assassine à coups de poignard le roi Henry IV.

Les républicains assassinent aussi les chefs d'État, que ce soit lors d'une poussée révolutionnaire (le roi d'Angleterre décapité au XVII^e siècle et le roi de France lors de la Révolution française du XVIII^e siècle) ou lors d'attentats, comme Charles 1^{er}, roi du Portugal, assassiné en 1908. Abraham Lincoln et John F. Kennedy sont deux autres présidents assassinés sans que les anarchistes n'aient été impliqués dans le complot, ni dans celui qui a failli coûté la vie à Ronald Reagan, à Charles de Gaulle ou au pape Jean-Paul II. Le Premier ministre italien Aldo Moro a été assassiné dans les années 1970 par les Brigades rouges, d'inspiration marxiste-léniniste. En Inde seulement, Mahatma Gandhi, Indira Gandhi puis son fils Rajiv Gandhi ont été tués sans qu'un seul anarchiste ne soit engagé dans le complot. Le Premier ministre israélien a été assassiné par un juif sioniste, le Premier ministre égyptien par des soldats « islamistes » de sa propre armée. Et les nationalistes, toutes catégories confondues, ont assassiné bien plus de chefs d'État que les anarchistes.

S'il est important de réfléchir à l'attaque du 11 septembre 2001 et aux guerres qui s'ensuivent à la lumière de l'histoire du terrorisme, comme le prétend le *Monde diplo*, pourquoi ne pas parler de la Première Guerre mondiale, résultat d'un enchaînement de décisions tragiques déclenché en grande partie par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo, par un nationaliste serbe. Ou pourquoi ne pas rappeler l'absence évidente d'implication anarchiste dans l'attentat qui coûta la vie aux présidents du Rwanda et du Burundi lorsque leur avion fut abattu

d'un missile, le 6 avril 1994, et l'assassinat le lendemain par des soldats de l'armée régulière de la Première ministre du Rwanda, des actions meurtrières qui plongèrent la région dans un vaste génocide. Et que dire du terrorisme d'État, et des attaques réussies ou ratées contre la vie de chefs d'État orchestrées directement ou indirectement, par exemple, par les États-Unis : contre Fidel Castro (et Che Guevara), Salvador Allende, etc.

Les anarchistes ont lancé des bombes. C'est vrai. Pendant quelques années. Il y a maintenant presque plus de cent ans. Combien de temps encore entendrons-nous parler de « terrorisme anarchiste » ? Et surtout : quelle est la ligne politique qui justifie – comme dans le *Monde diplomatique* – de laisser entendre qu'il y a une similitude entre le « terrorisme islamiste » et le « terrorisme anarchiste », tout en passant sous silence les centaines d'assassinats politiques organisés au XX^e siècle par les partisans de toutes les idéologies, dont celle de la « raison d'État ».

Le plus malheureux, c'est que le *Monde diplo* ressasse de vieux clichés au sujet de l'anarchisme, alors précisément que ceux et celles qui sont identifiés à tort ou à raison comme « anarchistes » dans le mouvement altermondialisation n'ont jamais tué personne et sont pourtant violemment criminalisés depuis les actions directes de Seattle en 1999 (des milliers en Occident font face à des procédures judiciaires). Ne sait-on pas à la direction du *Monde diplomatique* que cet amalgame – terrorisme islamiste et « terrorisme » anarchiste antimondialisation – est pratiqué par les leaders d'opinion de la droite et par les organisations policières à travers l'Occident ? Le *Monde diplomatique*, si fier de ses liens avec la frange modérée du « mouvement des mouvements » et ATTAC, a-t-il avantage à ressortir cette vieille image de l'anarchiste sanguinaire ? Sinon, pourquoi propose-t-il cet amalgame ?

Francis Dupuis-Déri

Lucien Léger

La construction d'un coupable

Une campagne de sensibilisation a commencé, voici trois semaines, dans les colonnes du *Monde libertaire* au sujet de Lucien Léger. Cette affaire est exemplaire d'un pouvoir discrétionnaire dont le fard démocratique, quand il craque, révèle un visage qui n'a guère changé depuis la monarchie absolue.

PARMI LES GLOIRES ATTRIBUÉES à Louis XIV, figure cette vaste entreprise de réforme juridique: simplifier la loi par la codification des ordonnances portant sur les différentes branches du droit. Le Roi Soleil se posa, notamment, en instigateur de la « grande » ordonnance pénale de 1670, code méthodique et complet d'instruction criminelle qui influence encore considérablement notre système actuel. Ses règles rigoureuses révèlent le souci de punir immanquablement, plutôt que de craindre de frapper un innocent, la volonté de mener la procédure contre l'inculpé (on dit plus pudiquement aujourd'hui « mis en examen »).

Nous évoquons précédemment les conditions dans lesquelles Lucien Léger a été condamné¹: sans preuves matérielles ni mobile solidement établi. Nous faisons allusion au système de défense adopté par Albert Naud, son avocat au moment du procès: plaider à charge les circonstances atténuantes. Nous en établissons la raison: sauver Léger de la peine capitale.

Albert Naud n'imaginait certainement pas à l'époque toute la portée de son choix quand, pour minimiser la responsabilité pénale de l'accusé, il fit porter les débats sur de prétendues ascendances d'aliénation mentale puis, très vite, sur l'origine des fortes céphalées dont souffrait Lucien Léger depuis un certain nombre d'années, cause de multiples pertes de connaissance. Plusieurs collègues d'experts établirent des conclusions plus ou moins contradictoires, dans lesquelles apparaissait l'éventualité d'une lésion crânienne – un ostéome frontal pour être précis –, source de crises d'épilepsie n'entraînant ni la perte du tonus musculaire pendant la crise ni celle de la mémoire après la crise. On voit d'ici la stratégie d'Albert Naud: démontrer – ce qu'il fit brillamment à l'audience – que « l'Étrangleur » avait tué dans un moment d'inconscience. En 1976, un bilan neurologique effectué à La Pitié-Salpêtrière conduira à l'absence d'anomalie intracrânienne. Il s'avérera que Lucien Léger souffrait, à l'époque, d'une sinusite chronique jamais soignée...

Ainsi, sur la foi de rapports d'expertise psychiatriques dont on mesure aujourd'hui l'inéptie, la cour suppléa à l'absence de preuves en prêtant à Lucien Léger une intention criminelle! L'argument pourrait être aisément retourné à la justice quand on lit les propos

d'un psychiatre, interrogé dans le cadre d'une commission de l'Assemblée nationale², selon lequel « n'importe quel psychiatre peut s'inscrire sur les listes de la Cour d'appel et être expert sans une formation particulière, sans encadrement particulier. C'est une source de revenus complémentaires pour un certain nombre d'entre nous. La qualité des expertises n'est pas forcément à la hauteur de ce que l'on pourrait en attendre ». Un drame pour Léger qui fut longtemps considéré comme un malade mental dont les propos devaient être mesurés à l'aune de sa pseudo-aliénation. Jusqu'à la fin des années 90, les « experts » amenés à examiner Lucien Léger attribueront ses protestations d'innocence à des tendances paranoïaques, ce dont se servira allégrement la juridiction nationale de libération conditionnelle pour lui refuser son élargissement.

Depuis 1978, Léger peut être admis au bénéfice de la libération conditionnelle. Après avoir sollicité la communication de certaines pièces de son casier judiciaire, il découvre que l'infraction d'assassinat a été mystérieusement substituée à celle de meurtre retenue par la cour d'assises. Ce qui change tout aux yeux d'un juge de l'application des peines chargé d'étudier les demandes de libération conditionnelle! Là encore, le brouillage des pistes pèsera lourd.

Au fil des années, Lucien Léger déposera régulièrement des demandes de libération conditionnelle sur lesquelles les magistrats ont bien été obligés de se prononcer. Les premières lui sont refusées au motif que le père de la victime, Yves Taron, a juré de tuer de ses propres mains Lucien Léger si celui-ci sortait de prison. Fronçant aveu de faiblesse de la part de l'État, habituellement si prompt à réprimer quand est remise en cause la moindre parcelle de son autorité. Peu importe, les gardes des Sceaux successifs (Robert Badinter, Pierre Arpaillange, Jacques Toubon notamment) utiliseront l'excuse de la « sécurité » de Lucien Léger pour motiver leurs multiples décisions de rejet.

Mais, à la longue, cet édifice cyniquement bâti et entretenu par le ministère public menaçait de s'effondrer. Yves Taron, qui depuis 1984 n'avait plus réitéré ses menaces de mort, meurt en 2001. Les conclusions des prétendus experts psychiatres ne tenaient plus la route face au comportement irréprochable de Lucien Léger. Les demandes de libération

conditionnelle de ce dernier, assorties d'un solide projet de réinsertion, bénéficiaient de l'avis favorable de la Commission d'application des peines et des services d'insertion et de probation. Tout portait à croire que la détention de Léger, au terme de sa trente-septième année, prendrait fin.

C'est mal connaître l'impudence du ministère qui, faute de mieux, invoque maintenant une ultime raison trahissant une fois de plus la réalité: Lucien Léger serait « suradapté à la prison », un genre de légume carcéral, incapable de vivre libre. Ce qui revient à dire que la réclusion, désormais, se nourrit d'elle-même, en dehors de toute considération juridique, de toute justification pénale. Les médias ont repris en chœur l'argument fallacieux, l'ont abondamment commenté. On pousse le vice jusqu'à chuchoter que Léger, parce qu'il n'a pas déposé de nouvelle demande de libération conditionnelle, renoncerait à la liberté! Quelle hypocrisie! Lucien Léger totalise une quinzaine de demandes. Combien en faut-il pour attirer la bienveillance de la magistrature? Et puis, ouvrira-t-on la porte de sa cellule pour éprouver ses prétendues réticences?

Au-delà de tels sophismes, certes tragiques pour Léger, une chose est à souligner: le système pénal français subordonne la mise en liberté conditionnelle aux « gages sérieux de réadaptation sociale » attendus de la part du condamné. L'attitude de la justice face à Lucien Léger, lequel conteste depuis 1965 sa condamnation, apparaît alors dans une clarté nouvelle: il semble bien que cette inébranlable contestation soit, précisément, à l'origine du caractère irréductible de sa peine. Sans aveux, pas d'issue.

En d'autres termes, la justice est omnipotente, omnisciente, infaillible. Un certain nombre d'erreurs judiciaires aurait pourtant dû l'amener à davantage d'humilité. Une fois de plus, une fois de trop, nous constatons qu'il n'en est rien.

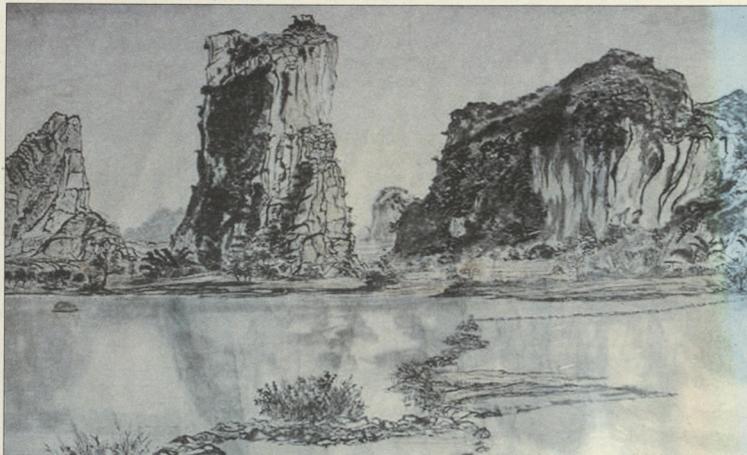
Il est affirmé parfois que la justice française accuse un certain retard. C'est peu dire. En quarante ans, elle s'est transportée avec Lucien Léger quelques siècles en arrière.

André Sulfide

1. *Le Monde libertaire*, n° 1366, 9 septembre 2004.

2. *La France face à ses prisons*, rapport n° 2521 de MM. Mermeaz et Floch (Assemblée nationale, 2000).

Poussière du Guangxi



« **LORSQU'ON PEINT**, deux touchers se rencontrent, celui de la main et celui du monde. Le toucher possède une énergie génératrice à laquelle correspond l'étalement du regard. Privé du toucher, l'œil peine à retrouver le chemin du regard et donc de la pensée », écrit Claude Margat. Dans ces phrases se concentrent, je crois, l'essentiel de l'art de peindre, mais aussi celui du voyageur qui se doit de pénétrer le paysage comme le peintre, car « le devenir de notre regard est lié à celui des choses et beaucoup plus loin encore au silence rêveur du songe éveillé. » Ce périple en Chine de Claude Margat s'inscrit dans la continuité de sa recherche picturale mais aussi de sa soif de connaissances personnelles et d'approfondissement de la philosophie, de la culture chinoises. Dans ce livre, à plus d'un titre admirable et passionnant, à la fois récit et essai, roman d'aventure et ouvrage de réflexions, il se livre à une étude géographique, humaine et artistique de ce coin de Chine, le Guangxi, province du Sud, dont son « ami François Cheng lui avait confié la beauté des vallées », où se côtoient l'héritage culturel chinois, le poids de la politique communiste et l'envie d'émancipation de la population. Ainsi cet héritage artistique n'est pas source de fierté et de gloire en Chine, car « tout ce que peut produire l'action humaine n'est pas définitif, donc peut être reconsidéré. C'est pourquoi les Chinois demeurent apparemment indifférents à leurs œuvres artistiques. » (*Livre des mutations*, ouvrage fondateur de la civilisation chinoise.) De même, alors qu'en Occident le poids de la religion avait fait de l'artiste un intermédiaire entre les hommes et Dieu ou le diable, en Chine, l'écriture « n'est pas un don de Dieu mais une action de la pensée ».

Claude Margat nous livre ses connaissances, ses réflexions, ses pensées, mais plus encore il restitue fidèlement ce séjour: les aléas avec la police liés à sa présence et à son comportement d'artiste insolite (c'est moi qui suis soulagé!), les rencontres avec les enfants, les

voyages côtiers avec les pêcheurs du lieu, etc. Pourtant, sa liberté n'a jamais été contrariée, et s'il avait disparu au cours d'une de ses excursions, personne ne s'en serait soucié! Non par indifférence, écrit-il, mais parce que les habitants de cette contrée ont « la connaissance de la dure vie ». La Chine, d'ailleurs, s'ouvre à l'Occident, mais est-ce pour le meilleur ou pour le pire? À ce propos, je reprendrai cette remarque de l'auteur à propos de la connaissance artistique pour l'avenir de ce pays: « Autant il est stupide de nier les bienfaits de la connaissance scientifique, autant il l'est aussi d'affirmer qu'elle est le seul outil de connaissance valide! » Le miracle chinois, s'il existe, est plus d'ordre économique que moral aujourd'hui. Leur culture résistera-t-elle à McDonald, Microsoft ou Monsanto?

Dans la philosophie chinoise, Claude Margat énonce la « dualité du plein et du vide ». Dans un ouvrage occidental, j'ai lu: « Dans le creux où tout repose. » Ainsi je retrouve cet écho: « Partout le plein fait le visible de la structure, mais le vide structure l'usage », Laozi, chap. 11, traduction F. Cheng, ou encore: « Le défi à relever n'est pas tant de produire du ressemblant que d'épouser la diversité dans l'unité de l'expression, ce qui se fait d'un seul souffle et mieux encore en apnée. C'est ainsi que l'on rassemble la présence sur le site, le vide à l'intérieur du plein. » En effet, le plein et le vide sont présence et absence, et on comprend évidemment, comme le dit Claude Margat, pourquoi les Chinois préfèrent Mallarmé à tous nos autres poètes, peut-être à cause de l'absence de tous bouquets, ou « l'expérience du vide bien sûr! »

Mais Claude Margat, romancier, poète, essayiste, est peintre. Il réfléchit sur son art, sans s'éloigner de la parole, du mot. Il communique par la couleur et le son. Ce séjour en Chine, outre les multiples aspects dont on a parlé, est aussi celui de la continuité de l'apprentissage de la calligraphie, de la quête de la

peinture chinoise. Durant ces semaines, il n'eut pas l'impression de véritablement peindre, de progresser. Il faut du temps, du repos, que le corps ressente les choses car « l'essentiel du travail ne se produit pas au moment de la confrontation avec le médium (encre, pinceau, papier) mais pendant la période d'attente qui précède celle de la préparation », et « une peinture, un poème sont nécessairement passés par un corps. C'est la chambre obscure où se réinvente l'image... » En peinture à l'encre, dont les Chinois sont les spécialistes, deux formes d'approche sont possibles, telles que nous les expliquent Claude Margat: 1. l'approche immédiate: dominer l'art du trait car la main doit sans hésitation répondre au déploiement du regard intérieur, et de citer Xu Wei et Chu Ta (dessin de couverture du livre) comme références; 2. l'approche mesurée: voir des sensuels, l'influx passe par la caresse.

Poussière du Guangxi est un ouvrage complet, qu'il est nécessaire de méditer pour en retirer tout le sens et en découvrir les multiples visages. Il paraît difficile de surmonter ou de gommer ses propres références morales, sociales, philosophiques pour se plonger dans un monde lointain et quelque peu étranger, voire étrange parfois. Mais Claude Margat a su parfaitement maîtriser toutes les composantes de ce périple en Extrême-Orient. Il a fait œuvre aussi bien en tant qu'artiste qu'en tant qu'homme. Ce fait est si rare qu'il m'importait de le souligner. On pourra admirer en pages centrales de ce livre quelques belles reproductions de peintres chinois dont la précision et la finesse du trait sont sans égal.

Jean-Michel Bongiraud

Poussière du Guangxi, Claude Margat, Éditions de la Différence, 47, rue de la Villette, 75019 Paris, 18 euros.

En finir avec les avatars du franquisme

POUR LA PREMIÈRE FOIS en vingt-cinq ans de démocratie, une décision de la justice espagnole est favorable aux victimes de la répression franquiste. Le 13 juin 2004, le Tribunal constitutionnel a décidé – par quatre voix contre deux – de protéger les familles de Francisco Granado et de Joaquín Delgado contre la résolution de la Salle militaire du tribunal suprême qui, le 3 mars 1999, refusa la révision du Conseil de guerre condamnant à mort leurs parents le 13 août 1963. Cette décision historique oblige le Tribunal Suprême à réexaminer le recours en révision du procès, présenté le 3 février 1998 par la veuve de Granado et le frère de Delgado, et à prendre en considération les témoignages que le Tribunal constitutionnel a considéré comme étant « des preuves clairement pertinentes de part leur relation avec les faits », et qu'en conséquence « il n'est pas raisonnable de les dénier ».

Effectivement, par « la dénégation systématique » des preuves proposées par les demandeurs, le Tribunal constitutionnel a considéré que le Tribunal suprême a porté atteinte à leur droit « d'utiliser tous les moyens de preuve pour leur défense ». C'est-à-dire que la sentence du Tribunal constitutionnel protège les demandeurs, annule la décision du Tribunal suprême et oblige celui-ci à rapporter les faits à la date antérieure à celle à laquelle la Salle militaire aurait dû se prononcer sur les preuves demandées, parmi lesquelles les témoignages d'Octavio Alberola, Luis Andrés Edo et Vicente Martí. Trois témoins clés des événements de 1963 qui confirment les déclarations de Antonio Martín Bellido et de Sergio Hernandez, reconnaissant – devant notaire et dans un documentaire diffusé par les chaînes de télévision ARTE et TVE – être les vrais auteurs des actions pour lesquelles Granado et Delgado furent arrêtés, jugés et exécutés.

Les magistrats de la Salle militaire du tribunal suprême, devront respecter la décision du Tribunal constitutionnel, et poursuivre leurs procédures en vue d'établir si les déclarations de Antonio Martín Bellido et de Sergio Hernandez sont crédibles et, si elles le sont, ils devront décréter la révision du procès de 1963. Une révision qui serait historique, pour être la première dans laquelle les actes du pouvoir antérieur à l'entrée en vigueur de la Constitution actuelle, la « Constitution de la démocratie », seraient questionnés juridiquement.

Il est évident que la révision ne serait accordée que pour des raisons juridiques et non pour des raisons politiques: le rejet de la dictature et la condamnation de la légalité imposée par le franquisme. Cependant, et bien que le Tribunal constitutionnel n'ait pas pris en considération ces deux dernières raisons, il est incontestable que sa décision marque pour la première fois une rupture avec la « doctrine » de la continuité avec le pouvoir antérieur défendue par les magistrats de la Salle militaire du tribunal suprême et par au moins deux magistrats du Tribunal constitutionnel qui votèrent contre. Une « doctrine » qui présuppose que « la Constitution n'a pas d'effets rétroactifs et n'est pas applicable aux actes du pouvoir antérieurs à son entrée en vigueur », comme l'affirment les deux magistrats dans leur vote particulier.

Toutefois, la rupture avec cette « doctrine » ne signifie pas que dans les autres cas de révision demandés ou qui pourraient l'être dans le futur (ceux de Julian Grimau, du président Lluís Companys, de Joan Peiró, de Salvador Puig Antich et de ceux des milliers de fusillés au début ou à la fin de la guerre civile), le Tribunal constitutionnel annule les décisions du Tribunal suprême refusant les demandes de révision, étant donné que l'argument (le « fait nouveau ») du cas Granado-Delgado n'existe pas dans la majorité des autres cas. C'est-à-dire,



que la réhabilitation juridique de la majorité des victimes de la répression franquiste ne sera pas possible s'il n'y a pas de décision institutionnelle annulant les sentences prononcées par les tribunaux répressifs franquistes, car la loi d'amnistie de 1977 n'a suspendu que l'accomplissement des sentences.

Aussi, si vraiment l'on veut réhabiliter les victimes de la répression franquiste il est évident que la résolution du 20 novembre 2003 votée par le congrès des députés est insuffisante et qu'en outre, en plus de leur réhabilitation morale, il est nécessaire de les réhabiliter juridiquement. Et cela ne sera possible que par une décision politique qui mette fin à la honteuse situation dans laquelle se trouvent les victimes de la répression franquiste. Il faudra donc aussi exiger des députés de la nouvelle législature qu'ils approuvent – comme l'a fait le 18 juin 2004 le Parlement catalan – une proposition pour que le gouvernement de l'État prenne les dispositions adéquates décrétant « la nullité de tous les jugements et sentences prononcés pendant le franquisme ».

Pour ce qui nous concerne, c'est ce que nous nous efforçons d'exiger depuis le 14 avril 2003, conjointement avec les familles de Francisco Granado, de Joaquín Delgado, de Joan Peiró et de Salvador Puig Antich, car la finalité des recours demandés ne vise qu'à faire en sorte que l'on donne la reconnaissance morale à tous ceux qui souffrirent de la répression franquiste pour avoir lutté contre un régime qui niait les libertés que proclame la Constitution et que soient annulées les sentences qui leur furent imposées pour les avoir défendus.

**Groupe pro-révision
du procès Granado-Delgado**

Groupe pro-révision du procès Granado-Delgado en France: La Mémoire Sociale, BP 58, 93 260 Les Lilas.

Juan Garcia Oliver et la Révolution espagnole

Daniel Colson

La

LA REVUE *À contretemps*, qui « paraît au gré des lectures, des envies et des circonstances », continue de tracer un chemin dont on mesure mieux, au fil des numéros, la force et l'importance. Combien y a-t-il de revues que l'on dévore le jour même de son arrivée? Un des grands intérêts d'*À contretemps* tient au regard porté sur l'histoire et sur les réalités du mouvement libertaire et, du même coup, à la qualité et à l'originalité des données et des faits recueillis par ses animateurs. C'était le cas par exemple pour le numéro 8, sur Louis Mercier-Vega, le numéro 10 sur Abad de Santillan. Ça l'est de nouveau pour le dernier numéro paru, sur Garcia Oliver, qui publie, entre autres textes, un entretien avec le leader espagnol réalisé en 1977.

Nous avons sans doute été nombreux à être bouleversés par la lecture de l'ensemble de ce numéro (où l'on trouve également un commentaire passionnant de Freddy Gomez, sur le livre de Francisco Carrasquer, *Ascaso y Zaragoza Dos perdidos: la perdida*, Alcaravan Ediciones, Saragosse, 2003). Il ne s'agit pas seulement d'une émotion nostalgique qui, à propos de l'Espagne, viendrait raviver et renforcer un mythe porté au fond de soi, un monde merveilleux et terrible, mais hors du temps et de l'espace, à proprement parler utopique, qui fait partie de notre imaginaire le plus intime mais sans liens perceptibles avec les enjeux du monde présent, sans qu'il parvienne à faire écho à ce que nous vivons actuellement, à ce qui se passe autour de nous. L'émotion qu'entraîne la lecture du dernier numéro d'*À contretemps* est tout autre, il s'agit d'un ébranlement de nos certitudes où, d'une certaine façon (et sans exagération) tout est remis en question dans notre conception du mouvement libertaire, de ce dont il est capable, aujourd'hui comme hier. Cette mise en question, où tout (re)devient à la fois proche et étrange, s'explique en partie par la place qu'occupe Juan Garcia Oliver dans la mémoire des anarchistes: le mauvais rôle en l'occurrence et non sans graves préjugés, un garçon de café qui s'appelle Oliver, que certains ont soupçonné sinon de bolchevisme tout au moins de tendances autoritaires, un théoricien de la lutte armée et un révolution-

naire intransigeant, mais qui au lieu de mourir en héros comme Durruti et Ascaso, se transforme en ministre (de la Justice!) et en saboteur du soulèvement de mai 1937. Si l'on excepte ces deux derniers épisodes qui demeurent toujours aussi énigmatiques (pour peu que l'on se libère des lieux communs politiques et psychologiques), la vie et le rôle de Garcia Oliver ressortent non pas grandis, mais exigeant pour le moins d'être réévalués, à l'intérieur d'un paysage nouveau, paradoxalement en prise directe avec notre vie présente. En effet, le dossier d'*À contretemps* – à travers la parole et la présence de Garcia Oliver, de sa propre façon de percevoir l'histoire des événements d'Espagne –, ne nous fait pas seulement sortir d'une épopée noire et rouge mille fois racontée et qui nous empêche trop souvent de penser et de percevoir. Il nous fait passer de l'autre côté des apparences, de l'autre côté d'une historiographie certes controversée mais fonctionnant à la façon d'une représentation théâtrale bien réglée, où il n'y a plus rien à changer, avec un début et une fin, des causes et des effets, des moments décisifs et attendus, avec ses bons et ses méchants, ses chants révolutionnaires, ses drapeaux qui flottent au vent, ses grandes figures organisatrices du monde: la bourgeoisie et le prolétariat, l'État et le peuple, les réformistes et les révolutionnaires, les anarchistes, les staliniens et leurs dissidences léninistes, les héros et les traîtres.

Grâce au dossier d'*À contretemps*, on passe de l'autre côté du miroir de la représentation. On se retrouve dans des coulisses confuses, imprévisibles et déroulantes, microscopiques ou stratégiques, mais, dans tous les cas, infinies dans ce qui les constitue, là où réside le réel, le réel du Barcelone de 1936, le réel de ses acteurs individuels et collectifs, mais aussi le réel mensonger et pas moins anarchique des mises en scène discursives et symboliques, capables non seulement de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, mais de transformer la totalité de ce qui est – le présent comme le passé –, en spectacle, en signes ordonnés, en arguments logiques, en maintiens obligés et extérieurs, sur lesquels nous tentons vainement de régler la confusion de ce que nous sommes.



À *contretemps*, n° 17, juillet 2004.

Disponible sur : <<http://acontretemps.plusloin.org>>.

Il n'est pas possible de passer en revue toutes les questions que suscite ce dossier : sur les « minorités agissantes », la « gymnastique révolutionnaire », la « physique » des congrès (p. 25), la « force et les capacités collectives » (p. 28), « l'action directe », la « lutte des classes », etc. Mais on peut en signaler une qui porte sur le rapport au temps et à l'espace des mouvements libertaires. On connaît généralement la grande diversité (du point de vue de la géographie et de l'histoire) de ces mouvements, de l'Ukraine à l'Espagne, du syndicalisme révolutionnaire français aux IWW américains, des différentes FORA d'Argentine au mouvement libertaire italien. Mais il est une autre de leurs caractéristiques beaucoup moins facilement reconnue : leur extrême brièveté. Moins de dix ans pour la Fédération jurassienne, pas plus pour les Bourses du travail françaises, trois ans pour l'expérience ukrainienne, etc., sans rien dire des deux mois de la Commune ou bien sûr du « bref été de l'anarchie » dont parle Enzensberger à propos de la Révolution espagnole. Cette brièveté et cette diversité des expériences libertaires, quand elles ne sont pas transformées en modèles intemporels et mythiques, quand elles sont reconnues pour ce qu'elles sont – des brèches dans le temps, des aventures qui se défont très vite avant de renaître ailleurs, autrement et de façon tout aussi fugitive –, sont le plus souvent rapportées à l'échec et à l'inachèvement de ces expériences, à leur caractère avorté et minoritaire. Leur brièveté (et donc leur intensité) n'est pas considérée comme une caractéristique essentielle de leur dimension libertaire, mais comme une limite, un défaut que l'expérience espagnole viendrait à la fois révéler et compenser par son ampleur et sa durée, en proposant ainsi un modèle idéal qui a certes échoué lui aussi, mais suffisamment puissant et durable pour que les expériences ultérieures



Montseny et Garcia Oliver

s'efforcent inlassablement de l'imiter, dans ses sigles, ses modèles organisationnels, ses mots d'ordre, ses querelles et ses symboles.

C'est ce schéma en trompe-l'œil qui nous a coûté et nous coûte tant d'efforts inutiles, de disputes insolubles et désespérantes, que le dossier sur Garcia Oliver vient bousculer. Qu'apprend-on en effet ? Que l'anarcho-syndicalisme espagnol, avant de se transformer en modèle intemporel, est une invention tardive, au début des années 1920, et qui ne dure donc qu'une quinzaine d'années. On apprend (à vérifier, bien sûr) que les drapeaux noir et rouge – le symbole même à nos yeux de l'anarchisme espagnol – sont encore plus récents. Ils apparaissent en 1931 !, soit une existence révolutionnaire effective de cinq ou six ans seulement. On apprend ce que l'on devinait déjà, le caractère tumultueux et divers de l'histoire du mouvement libertaire espagnol ; mais, surtout, sous sa grande continuité apparente, la brièveté de ses devenirs, enchevêtrés, composés, en lutte les uns contre les autres, traversés d'une multitude de possibles et de bifurcations, d'aventures chaque fois singulières. Garcia Oliver peut, à la fois, nous dire comment l'assassinat de Salvador Ségui, en mettant un terme à un développement de la toute jeune CNT (douze ans !) que l'on peut qualifier de syndicaliste révolutionnaire à la française, a coïncidé avec l'éloignement d'un « grand nombre de militants, les plus armés intellectuellement », affirmer que « ce fut une grande perte » (p. 19) et, un peu plus loin, expliquer comment il pensait « que les vieux leaders historiques de la CNT devaient être déplacés et remplacés par des jeunes » (p. 23), pour permettre le développement d'un mouvement radicalement différent dans sa logique et ses formes, et qui devait se briser à l'automne de 1936.¹ Cette succession de deux grands devenirs possibles (le « syndicalisme révolutionnaire » et « l'anarcho-syndicalisme » dans le vocabulaire de Garcia Oliver) ne doit pas cependant masquer l'extrême complexité et la multitude des événements et des situations différents et de toute dimension qui en se combinant ont contribué à les produire et qu'ils viennent ensuite sérier et recouvrir : différences entre la CNT de Barcelone et la CNT de Saragosse, entre les CNT du sud et celles des Asturies et du Pays basque, mais aussi une multitude d'autres différences et de bifurcations, des plus grandes aux plus petites, lorsque la mort d'Ascaso ou celle de José María Martínez, un des leaders des Asturies, se transforme en événement déterminant, lorsque « tout » tient à « une fraction de seconde » (p. 28). Il est frappant d'observer comment aux questions du jeune Freddy Gomez (en 1977) qui s'efforce de mettre un peu d'ordre et de logique dans la suite des événements, en repérant des instances et des prises de décision, des procédures organisationnelles capables de monopoliser de façon consciente ces fractions de secondes ou ces heures de réunions décisives, Garcia Oliver montre que les choses ne se passent pas comme ça. Le ralliement au syndicalisme des anar-



« NOSOTROS »

chistes de Barcelone (jusqu'ici hostiles), au début des années 20 ? « Cette fusion fut totale, sans accord préalable d'un congrès ni de quoi que ce soit » (p. 22). L'exécution de José Regueral l'ancien gouverneur de Bilbao ? « Il s'agissait là encore d'un objectif non programmé et décidé sans consultation » (p. 19).² La FAI comme organisation spécifique ? « La FAI existait comme, avant elle, avaient existé des groupes anarchistes. Il n'y avait donc pas à débattre de leur existence. Ils étaient là. » (p. 23) Le débat entre « trentistes » et révolutionnaires ? « Il n'y eut pas de débat à proprement parler » (p. 23).

Au théâtre d'ombres des reconstructions historiques mais aussi aux structures, aux organisations et aux programmes prétendant vainement soumettre le réel à leur ordre autoritaire et mutilant, le témoignage de Garcia Oliver oppose non seulement la nature de ce réel, mais aussi la façon dont le projet et les mouvements libertaires sont capables de s'inscrire en lui, d'en épouser toute la complexité pour qu'il puisse enfin s'ordonner de façon émancipatrice. En ce sens, le numéro d'À contre-temps ne nous permet pas seulement de mieux percevoir ce que fut l'expérience espagnole. Il nous ouvre à ce qu'autorise toute situation, passée ou présente, à la façon dont les libertaires, de par ce qui les constitue comme libertaires, sont à même de penser et de percevoir ces situations, de penser leurs modalités d'action et d'association.

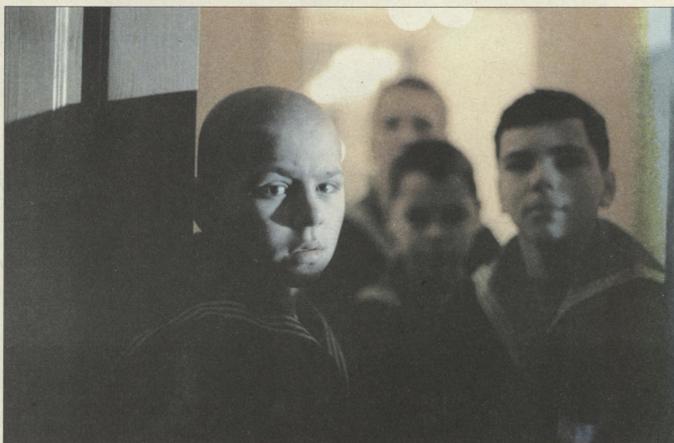
D. G.

1. Les propos d'Oliver font écho à la brève expérience révolutionnaire hongroise de 1956 et au témoignage de Ferenc Töke, un des dirigeants du Conseil central ouvrier du Grand-Budapest expliquant comment, dans les usines, les militants syndicalistes chevronnés ont alors laissé la place à de très jeunes leaders. « Puisqu'ils avaient été capables de soutenir un combat aussi difficile [l'insurrection et la lutte contre l'armée russe], ils étaient dignes de représenter leurs camarades » (« Ce que furent les conseils ouvriers hongrois », *Socialisme ou Barbarie*, n° 21, 1957).

2. Alors que – double étonnement – le groupe armé (Los Solidarios) chargé de répondre par des « attentats » aux assassinats de syndicalistes, relevait directement des instances dirigeantes de la CNT, d'une « commission exécutive » constituée de Pestaña, Peiro, etc.

61^e Mostra (1^{er} au 12 septembre 2004)

De retour de Venise



Heike Hurst

Le QUOTIDIEN *CORRIERE DELLA SERA* écrit dans son édition du 8 septembre: « À la Mostra, en symbiose avec la tragédie de Beslan, le film-document *The 3 Rooms of Melancholia* (Les trois stades de la mélancolie) sur l'orphelinat militaire de Kronstadt et les enfants de Grozny. Les enfants de Beslan ont des frères... » En effet, à mi-parcours de la Mostra, arrive un film-brûlot: Pirjo Honkasalo, finlandaise, filme à Kronstadt - au sein de l'enclave russe à Kaliningrad -, dans l'académie militaire, la vie et l'entraînement des cadets, futurs soldats russes. Ils ont 10 ans en moyenne, nagent dans les uniformes, ont le regard triste, sont orphelins. L'école des cadets privilégie les candidatures d'enfants orphelins de la guerre en Tchétchénie. Mais alors que leur père est russe, ces enfants sont désignés et méprisés en tant que tchéchènes. Abusé d'innombrables fois par les soldats russes, Aslan, 11 ans, relève la tête: « Je suis tchéchène et musulman! ». La majorité joue le jeu. « Je n'ai pas peur de tuer des mauvaises gens! » dit l'un d'eux. Le film se construit en trois parties. Après Kronstadt, c'est Grozny où plus personne ne veut que la réalisatrice filme ni qu'elle enregistre des témoignages. Elle confronte les enfants aux images de l'assaut donné au théâtre à Moscou, où Poutine donna l'ordre d'utiliser les gaz - justement ceux dont se sert l'armée russe en Tchétchénie - car ces événements arrivent pendant le tournage... Pour Pirjo Honkasalo, Poutine est resté un homme du KGB, qui a fondé cette académie militaire à Kronstadt, parce qu'il a besoin de

chair à canon. La guerre contre les Tchétchènes qui passe pour une lutte contre le terrorisme, multiplie en fait les trafics d'armes et de drogues, fait le lit de toutes les mafias. En contrepoint, Pirjo Honkasalo montre le quotidien des gens à Grozny, nous fait connaître la grande humanité de certaines personnes comme Gataeva Xhadizhat qui recueille et élève des orphelins. Les conséquences désastreuses de la guerre sur la psyché humaine deviennent visibles, apparaissent en même temps qu'un immense espoir. Dans cette tâche ardue, le film est soutenu par une bande-son musicale de toute beauté. Composée comme une plainte qui gagne en intensité, la partition originale créée par Sanna Salmenkallio apporte des silences, une respiration et culmine dans un chant dont les paroles ont été écrites par les enfants de Kronstadt. Les journaux italiens faisaient évidemment le lien entre ce film et l'enlèvement, en Irak, de deux Italiennes, Simona Torretta et Simona Pari, parties dans une organisation humanitaire pour aider les enfants irakiens au risque de leur vie. La Mostra ne s'arrêterait pas pour autant, mais prenait comme un virage plus digne, plus engagé. Il semble que Nicolas Philibert (membre du Jury) n'a pas voulu donner le prix de la section *Orrizonte* (*Horizons*) aux *3 Rooms of Melancholia*, en arguant que ce n'est pas comme ça qu'on fait un documentaire! Alors qu'il n'y a pratiquement pas de documents sur l'état réel des survivants à Grozny et en Ingouchie après tant d'années de guerre... à part des films sur les enfants de

Ci-dessus : *The 3 rooms of Melancholia*.

Page suivante : *Shi Jie*.



Grozny qui reconstruisent toujours et encore leur salle de danse et le document hallucinant sur les jeunes soldats russes en perm sur la frontière... Ce film méritait d'attirer davantage l'attention du public international et encore mieux que le prix Human Rights Film Network Award et le Prix Lina Manciapre.

Il n'y eut d'autres documentaires-documents de cette intensité à la Mostra. Clara Law (chinoise) qui parle dans tous ses films de gens déplacés et de la douleur de l'exil, filme une famille australienne qui fait 8 000 km à travers le continent pour rendre visite à Ali dans un centre de rétention. Lettre à Ali ne dépasse jamais le côté emphatique du film de famille, mais a le mérite d'exister.

Voir le monde sans quitter Pékin

Exister sous d'autres cieux, réussir le passage d'une économie à l'autre: Shi Jie ou Shijie (Le Monde) de Jia Zhang-Ke dépeint la Chine cherchant sa voie depuis qu'elle s'est engagée sur le chemin de l'économie libérale. La devise du film est: voir le monde entier sans quitter Pékin. Un parc d'attraction réunit les monuments célèbres de la Terre, une tour Eiffel (construite à l'identique) voisine la Sphinx de Gizeh, la place St-Marc et les merveilles du monde. Des jeunes gens sont employés un peu partout dans le parc, assurant les spectacles non-stop, l'accueil et la surveillance. Jia Zhang-Ke regarde quelques personnes en particulier, montre leur vraie vie quand le show est fini. Tao, (Zhao Tao), une jeune fille, nous touche particulièrement. Elle est sur scène pour un salaire de misère, elle ne sait où se poser ou rencontrer le garçon qui l'aime, son fiancé qui a fait des centaines de kilomètres pour la voir. La fin du film est comme un cauchemar éveillé où nous rions malgré tout: deux personnes empoisonnées par un chauffage défectueux, sont alignées à l'air frais, dans leurs épais sacs de couchage. Fondu au noir: silence: « Sommes-nous morts, demande l'un? Non, répond l'autre. Ce n'est que le début! ». Ce cinéaste a enregistré tous les changements sur-

venus en Chine depuis la révolution culturelle. Ses films *Pickpocket*, *Platform*, *Plaisirs inconnus* et *Shijie* sont des repères dans un océan d'incertitudes et de débrouillardise individuelle encore hésitante. Voici un film qui aurait mérité le lion d'or: novateur, distrayant et profond à la fois. Au lieu de cela, les prix importants – pour les films et pour les interprètes – ont été raflés par des films-relevés de misères: de l'avortement clandestin, *Vera Drake*, à l'euthanasie, *Mar adentro*. Il s'annonce là un consensus mou, primant les films autorisés tous publics, formatés pour le prime time. Pour un festival réputé comme Venise, c'est inquiétant. *Vera Drake* a d'ailleurs été refusé à Cannes!

Regards et formes nouvelles

Car il y avait bien des films qui expérimentaient des formes nouvelles. Ainsi Claire Denis réussit une adaptation très inspirée de *L'Intrus* de Jean-Luc Nancy. Son film est un hymne au désir, à la vie. Il est porté par Michel Subor, un bloc de chair éprouvée par une transplantation de cœur, un père qui cherche à renouer avec un fils naturel... et à qui tout se dérobe. Finalement, il ne saura fuir ses responsabilités. Un film sur les bonheurs-jouissances possibles dans l'instant, si difficile à capter malgré tout. Rois et Reines d'Arnaud Desplechin se saisit du même problème filial, mais traite la problématique père-fille, la maladie et la mort de manière inédite tout comme le problème de l'adoption. Dans une conversation brillante, un adulte explique à un enfant qu'il l'aime mais qu'il ne va pas pour autant l'adopter. Où sont-ils les adultes qui savent faire la différence entre le lien réel, social, le lien de désir et le lien rêvé avec l'enfant idéal... et qui savent expliquer cela à un enfant? Enfin un film adulte dans le meilleur sens du terme.

Peut-être le regard sur l'enfant que nous avons été est en train de changer: Gregg Araki filme la violence faite à la petite enfance hors champ. Mais il braque sa caméra impitoyable au cœur de l'action, chaque fois qu'il est nécessaire de dénoncer le trauma irréparable

que crée le commerce des corps. Mysterious Skin célèbre aussi l'infinie tendresse des gestes qui initient. En tous cas, dans le film de Gregg Araki, on ne se voile pas la face. Un enfant abusé devra vivre avec cette blessure toute sa vie. Alors que Amos Gitai avec *Promised Land* s'égare complètement, car il célèbre ce qu'il est censé dénoncer: à savoir les réseaux de prostitution, la traite des blanches, l'esclavage domestique qui attend des jeunes femmes venues des pays baltes et de la Russie. Que les mafias qui l'organisent soient et palestiniennes et israéliennes ne changent rien à l'affaire. Que l'infamie soit la chose la mieux partagée n'est pas un scoop. Qu'il mêle une actrice intégrée comme Hanna Schygulla à cette entreprise – elle console en maquerelle ces filles traitées comme du bétail – est carrément du plus mauvais goût. Il faut voir avec quelle simplicité efficace un jeune Italien, Francesco Munzi, raconte dans *Saimir* les mêmes dérives tout en sauvant la dignité humaine.

Marco Müller, directeur du festival, spécialiste du cinéma asiatique, montre, de Hou Hsiao-Hsien un hommage au maître Ozu; d'Im Kwon-Tek une saga historique sur fond d'histoire intime; de Wong Kar-Wai une séquence magistrale *Shou (La Main)* d'un film réalisé à trois; *Eros* avec une Gong Li éblouissante. Alors que Kim Kiduk, expert en violences réelles et inavouables, illuminait la Mostra avec un film léger, une sorte de récréation, tourné en un temps record. Un jeune s'introduit dans des appartements restés inoccupés où il s'active comme « fée du logis », lavant, nettoyant, arrosant les plantes jusqu'à ce que la mécanique s'enraye... c'est ludique, bref une joie! Un film surprise!

L'argent fait le bonheur

Mostra veut dire « exposition »: à Venise, on s'expose à dépenser une centaine d'euros même avant d'avoir vu un seul film: 40 euros l'accréditation-press, 24 euros le catalogue, multiplié par deux, si l'on achète le catalogue de la Semaine de la Critique; ajoutons la carte d'abonnement-vaporetto, 25 euros. Venise, le festival du cinéma d'auteur sous la direction de Marco Müller, n'a pas fondamentalement changé. Mal organisé dans son gigantisme, il y eut retards et bobines mélangées. La Mostra, devenue Fondation, dépend de la Biennale, plombe le budget d'une ville au lieu d'être prise en charge par l'État ou l'équivalent d'un CNC. Si un film refusé à Cannes peut triompher au Lido, le film de Gianni Amelio, refusé à Locarno, peut séduire les critiques. Si les jurés par contre passent à côté des films les plus novateurs et les plus « cinéma », il y a problème. Ne faudrait-il pas faire appel à des gens qui peuvent encore s'émerveiller et apprécier la fraîcheur du regard d'un Miyazaki, par exemple, qui, fidèle à Shiriho, dessine un monde où la solidarité et la lutte ont encore un sens? H.H.

1. Un documentaire de Jia Zhang-Ke est actuellement programmé à Paris.

Voleurs !



F. QUI TRAVAILLE DANS UN BAR ANAR, planqué dans une rue au nom de saint (pour brouiller les pistes?) dans le XI^e arrondissement de Paris, me dit un soir de juillet: « Ta Fred Vargas, c'est du sirop d'orgeat, rapport à ce qu'est le polar violent, déjanté et amoral américain. Si les amerloques (je transcrits de mémoire), ont apporté quelque chose de bon à la littérature, c'est bien le constat de leurs échecs ». Elle me dit encore: « Lis plutôt ça mon petit coco, ça tient des blues brothers, sans le côté sacro sainte mission, avec autant de bêtise et plus d'animalité, tu m'en diras des nouvelles ».

C'est fait. J'ai dévoré, avec un sentiment mêlé de voyeurisme, de dégoût, relevé par la soif malsaine des grandes épopées perdues. De celles où l'on finit par prendre une carte du Texas, pour suivre quelques héros alcoolés paumés et disjonctés sur les speedways traversant des paysages primaires, sous 40 degrés centigrades, à l'embouchure de fleuves condamnés, rejets des magouilles industrielles pétrolifères, où survivent encore de rares alligators et ragondins protégés, seuls témoins des crimes crapuleux perpétrés dans la région. Justement, deux crapules, Eddy et Ray Bob, sont en cavale récurrente et concentrée. Bien armés, ils vont de braquages de clopes et alcools (le point sublime est le braquage du drugstore où l'un des gus, en bon minable, braque la caisse en laissant l'appoint de monnaie, avant de zigouiller pour rien le pauvre jeune tenancier mexicain) jusqu'à l'aboutissement de la connerie sexuelle non consentie qui tourne vite au viol minable et sordide. Mais hélas, roman noir oblige, leur histoire ne s'arrête pas là. Elle continue un soir de cavale. Ils croisent par hasard Della, une autre paumée, esthéticienne et fausse mannequin, racoleuse de bars à commerciaux de passage. Son histoire a mal tourné. Elle ne pense plus qu'à fuir en pleine nuit. Ils la ramassent sur l'entrée de l'autoroute, sa trop belle chevelure blonde détre-

pée par l'orage, protégée par des lunettes noires cachant un énorme coquart. La femme s'installe dans la voiture, son silence sent les emmerdes. Juste le temps de confier ses deux lardons à sa vieille mère neurasthénique, avant de prendre la vraie tangente. Ça tombe bien: entre fuyards, on ne pose pas de questions, fuir les flics ça rassemble son monde. Les flics, parlons-en, ils ne valent pas mieux, dans le genre « rayon des invendus ». Ils s'engluent magistralement has been et paumés, dans les mêmes vapeurs de bourbon texan. Curriculum pourri et cinquantaine bancale. Devoir de vengeance avec port d'arme légal.

Ce polar (le premier et seul de l'auteur à ce jour) aligne un certain nombre d'abrutis, dont quelques rescapés qui n'ont pas fait le Vietnam, quelques hippies vieillissants et autres interférents, dignes de figurer au générique de *déjà vu*. Et au final, quel message? Sans livrer la quintessence de ce roman noir, la confusion rassemble tout ce petit monde pour que personne ne gagne: ni le bien, ni le mal, pour une fois totalement amoral. C'est le rien qui triomphe dans ce bout d'Amérique, frétilleante de brutalités où se cachent encore parfois un peu de poésie, entre un air de guitare et une bouffée d'herbe, de nouvelles horreurs. Connerie des hommes, fantasmes jamais assouvis, no future et questions qui appellent des réponses toutes plus amORAles les unes que les autres. F. m'avait prévenu: il n'y a rien à tirer de ce polar. Il faut dire qu'en juillet dernier, Fred Vargas n'avait pas encore pris sous son aile protectrice Cesare Battisti. Son prochain polar sera-t-il plus amoral? Comprend qui veut, ou comprend qui peut!

Patrick Schindler
Groupe Claaaaaash

Christopher Cook, *Voleurs*, Éditions Rivages noirs, 10 euros, disponible à la librairie du Monde libertaire.

Chronique 17 de la toile

L'ANARCHIE sur le oueb, quel vaste programme! Je viens de taper ce mot sur Google, et j'ai eu 348 000 réponses! Si vous voulez faire des recherches sur le sujet, allez d'abord faire un tour sur le nouveau site de notre ami Ronald Creagh. Le nom de son site? Recherche sur l'anarchisme, évidemment. Une requête sur le moteur précité le met juste derrière le CIRA de Lausanne. C'est un site international. Il y a 624 articles pour le français et un peu plus pour l'anglais. Mais il y a aussi des articles en espagnol, portugais ou allemand.

La version française s'ouvre sur une photo représentant des manifestants américains se présentant « anti-authoritarian people of color ».

Je reviendrai dans une autre chronique sur leurs sites web. « Recherche sur l'anarchisme » comprend non seulement une foule d'articles sur des sujets aussi divers que la morale libertaire ou les Chinois et l'anarchisme. Il est inépuisable en informations bibliographiques tant sur des auteurs plus ou moins connus que sur des sujets divers.

Son moteur de recherche interne est très efficace, même s'il est un peu long, conséquence de la masse d'informations qu'il lui faut consulter. On peut croiser les recherches, les réponses concernent aussi les autres langues. Il faut consulter la liste des mots clés, surprenante. Ceux parmi vous qui seraient intéressés par une thèse en rapport avec l'un de ces sujets ont intérêt à prendre contact directement avec Ronald. La dérive sur ce site est passionnante. Elle est en plus agrémentée d'illustrations originales et attrayantes.

Si la bibliographie de Kropotkine semble complète, je ne peux que conseiller à notre ami de faire les liens nécessaires avec la « Bibliothèque libertaire » qui possède un nombre considérable d'ouvrages de cet auteur. Sur cet autre site, immense, il faut nous arrêter sur la livraison de cet été. Nos moines copistes se sont dépensés sans retenue. Vous trouverez *Flissée Reclus* et son *Histoire d'un ruisseau*, le *Voleur* de Georges Darien et *Hurrah!!! ou la Révolution par les Cosaques* du trop méconnu Ernest Cœurderoy.

Pour terminer, quelque chose de plus léger. Vous connaissez « NaDa »? Vous pouvez le télécharger sur votre ordinateur. C'est fantastique, cela ne pèse rien, cela ne coûte rien et cela ne sert à rien. On peut le consommer à volonté.

Après tous ces textes, un peu de légèreté, cela ne peut que faire du bien. À bientôt!

L'araignée
araignee@plusloin.org

P.-S. Les liens des chroniques passées sont sur araignee.plusloin.org

Vendredi 24 septembre

Paris

Pour que l'espace soit public! Action organisée par le RATP dans le cadre de la semaine pour la gratuité des transports : à 18h30, place du Châtelet.

Samedi 25 septembre

Merlieux (02)

Village du Livre OFF. Remise le soir du « Grand prix Ni Dieu Ni Maître 2004 » avec intermèdes musicaux par Yves Jupin et Dominique Lagrange. Au 8, rue de Fouquerolles. Infos au 03 23 80 17 09 ou VillageOFF2004@aol.com.

Montreuil (93)

Assemblée salariés-usagers organisée par le RATP dans le cadre de la semaine pour la gratuité des transports : à 14h30 à la Bourse du Travail de Montreuil, 24, rue de Paris, M^oCroix-de-Chavaux.

Saint-Etienne

Dans le cadre du centenaire de la Bourse du Travail de St Étienne, les syndicats CNT proposent le film *Fernand Pelloutier et les Bourses du Travail* réalisé par Patrice Spadoni. Avec la présence de D. Colson, sociologue et historien, J.-M. Steiner, historien et C. Cherrier, historien. À 15 heures à la Bourse du Travail, salle Sacco et Vanzetti.

Dimanche 26 septembre

Merlieux (02)

Village du Livre OFF. Dès 10 heures ouverture des stands avec la présence d'auteurs et d'éditeurs, animations, théâtre et débats. Au 8, rue de Fouquerolles. Infos au 03 23 80 17 09 ou VillageOFF2004@aol.com.

Paris

Action trottoirs payants, organisée par le RATP dans

le cadre de la semaine pour la gratuité des transports : à 14 heures au M^oJules Joffrin

Besançon

Fête de la librairie L'Autodidacte à partir de 12 heures, Place Marulaz. Repas de quartier (chacun.e apporte quelque chose et on partage), forum des associations et animations musicales.

Mardi 28 septembre

Ivry (94)

Contre la folie mortifère du capitalisme, sa logique de développement et de croissance, son cortège de guerres, famines, misères, chômage, désastres écologiques... le groupe libertaire d'Ivry met en débat le projet d'une société libre, fédéraliste, autogestionnaire et égalitaire. Rencontre-débat au Forum Léo Ferré, 11, rue Barbès, M^oPierre Curie. Dès 19h30, entrée libre, buvette et restauration.

Vendredi 1^{er} octobre

Paris 20^e

Vernissage de l'exposition de photos, de peintures et de sculptures « Le travail vivant ». À 19h30 à l'Espace Louise Michel, 42, rue des Cascades. L'exposition durera jusqu'au 23 octobre. Organisée par *Floréal*, mensuel du Forum libertaire de Montreuil (AL, CNT 93 Sud et la FA) et l'association Les amis de Paul Signac.

Samedi 2 octobre

Paris 18^e

Rencontre avec Cathy Ytak, auteur de *Cimetière D'Arhus* (2004), à 15h30 à la bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette, M^oBlanche ou Abbesses.

Radio libertaire

Vendredi 24 septembre

Jazz en liberté : de 22h30 à 1 heure, quelques grands orchestres : Dizzy Gillespie Big Band en public (1948), Tony Coe « Les voix d'Ixassou » (1989), Archie Shepp Attica Blues Big Band en public (1979), Willem Breuker Kollektief with Strings (1998), Vienna Art Orchestra en public (1980) et Wynton Marsalis Lincoln Center Jazz Orchestra (1996).

Mercredi 29 septembre

Blues en liberté : de 10h30 à 12 heures, BB King, toujours imité, jamais égalé.

Jeudi 30 septembre

Entre chiens et loups : de 20h30 à 22 heures, Florence Cadier, revenant d'un séjour en Israël où elle a rencontré des militants de la paix, Israéliens et Palestiniens. Elle nous parlera d'eux.

89.4 MHz
en région parisienne
et partout sur le net

Samedi 25 septembre

10 heures: pourquoi un village du livre Off? Présentation du programme des deux jours.
11 heures: retransmission de l'interview de Michel Ragon lors du Off 2003
12h30: interview de Gérard Lecha autour de son livre aux Éditions Libertaires *Les jeunes et la politique*.
14 heures: présentation des Éditions Los Solidarios et du Prix « Ni Dieu Ni Maître ».
19h30: remise du Prix: « Ni Dieu ni Maître » par Tardi. Interview de Nicole Maillard et concert avec Yves Jupin et Dominique Grange.

Dimanche 26 septembre

10h45: pièce de théâtre Louise Michel interprétée par Marie Daude.
13h30: débat « Les 50 ans du Monde Libertaire »
15 heures: concert avec Dominique Grange.
15h45: débat autour de la littérature prolétarienne avec Michel Ragon, Thierry Maricourt et Philippe Geneste
17h15: concert avec Serge Dutfoy Trio
18 heures: débat « La décroissance » avec Jean-Pierre Tertrais
20 heures: le mot de la fin par le groupe Pierre Kropotkine de la FA.

Radio libertaire
à Merlieux
au Village du livre OFF
106.2 MHz

agenda

La LDH à Merlieux : histoire locale

Depuis des années, la Fédération anarchiste et la Ligue des droits de l'Homme de l'Aisne se retrouvent dans des luttes. En 2003, les manifestations pour la libération du leader syndical paysan José Bové permirent encore de réaffirmer nos liens. L'an passé, la section de Laon de la LDH fut donc naturellement invitée sur le « OFF libertaire ». Des âmes chagrines ayant dénoncé un affichage trop proche des « anars », la question fut débattue en congrès départemental d'où la rédaction et la publication de l'article ci-dessous dans notre hebdomadaire.

Groupe Pierre Kropotkine de la FA

La LIGUE DES DROITS DE L'HOMME reste plus que jamais un lieu de rencontre, de réflexion, de laboratoire d'idées, de propositions et d'actions considérant que les droits de l'homme et du citoyen ne sont pas seulement des mots, mais des exigences quotidiennes.

Dans l'Aisne, la fédération de la LDH est composée de six sections : Château-Thierry, Hirson, Laon, Saint-Quentin, Soissons et Tergnier où se retrouvent près d'une centaine de ligueurs formés en différents groupes de travail, comme les droits économiques et sociaux, la mondialisation, le harcèlement moral au travail, le droit de vivre et de mourir dans la dignité, Justice-Prison... et tout récemment l'observatoire de la liberté d'expression.

La LDH est une association politique qui n'est pas neutre, car elle conduit à des choix de société, jouant un rôle indispensable parmi les contre-pouvoirs nécessaires à une démocratie. Son Président départemental Olivier Lazo estime que nous ne devons pas être des sujets à genoux, mais des citoyens debout, citant l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793, « le but de la société est le bonheur commun », et de rajouter « pas celui de quelques uns seulement ».

Comme chaque année, la LDH tiendra un stand au Village du Livre OFF de Merlieux. Ce choix fut débattu et voté à l'unanimité des membres, ayant délibérément choisi de se retrouver au cœur de la réflexion politique refusant toute pensée conforme, plutôt que dans l'aspect commercial de cette manifestation, bien que cela reste néanmoins un espace culturel de l'édition qui a le mérite d'exister et qu'il faut défendre.

L'année dernière ce fut Gilles Manceron, rédacteur en chef de la revue de la Ligue des Droits de l'Homme « Hommes et Liberté », membre du comité central et auteur de « Marianne et les colonies » qui participa au débat « Écrire sur l'Algérie ».

Cette année pour le débat sur la décroissance et la nécessité de sortir de l'impasse suicidaire du capitalisme, c'est Jean-Pierre Dubois, Vice-Président de la LDH et de la FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme), rédacteur en chef du mensuel politique de la LDH « après-demain », qui interviendra lors de ce temps fort.

Par ailleurs notre stand permettra de manifester notre indignation devant la décision du gouvernement français d'extrader Cesare Battisti, celui-ci parrainant ce 2^e OFF de Merlieux.

Olivier Lazo

Président de la LDH de l'Aisne

Radio libertaire sera présente
à Merlieux
lors du Villagedu livre OFF
les 25 et 26 septembre.
À écouter sur 106.2 MHz !

Radiographie des libertaires

RADIO LIBERTAIRE existe depuis plus de 20 ans. Elle émet à Paris sur 89.4. Pour que Radio Libertaire devienne, pourquoi pas à jamais, comme dit l'animateur de l'émission Léo 38, Radio Planétaire Libertaire, elle participe au salon du livre off, à Merlieux.

La décentralisation est bannie à jamais des principes de bases libertaires (autoritaire, étatique et pyramidale). En revanche, Radio Libertaire, n'hésite pas à soutenir sous forme d'aide, et d'entraide, l'initiative d'une Radio Locale Temporaire « Radio Libertaire Off ».

Cette radio a pour objectif, de diffuser sur 106.2 les animations, les événements qui sont liés au salon du livre Off.

Dans un soucis de démarche libertaire, pour RL, il ne s'agit aucunement de transposer les studios, les émissions parisiennes sur Merlieux.

Mais, de mettre en pratique, les principes, les idées libertaires, favoriser l'auto-gestion. Partager nos connaissances, notre expérience sur les petites choses qui permettent de faire vivre et progresser une radio.

Reprendre nos compagnons et les compagnes libres, proposer uniquement un soutien, et ne jamais chercher à les emprisonner dans notre expérience de radio. Les libertaires articulent, ainsi une vraie conduite politique, en mettant en corrélation le but à atteindre et les moyens mis en œuvre.

Zohra

Changement de décor à La Rue

DEPUIS MAINTENANT SIX ANS, La Rue, l'unique bibliothèque anarchiste de Paris, ouvre ses portes (bancales) tous les samedis après-midi au 10 rue Robert Planquette (18e). On y vient emprunter livres et revues, lire sur place, se renseigner sur les luttes actuelles ou bien simplement discuter et refaire le monde autour d'un verre. Une fois par mois s'y tient un débat, une rencontre avec un.e écrivain.e ou militant.e. L'ambiance chaleureuse ne parvient cependant pas à réchauffer complètement le local imprégné d'humidité – ce qui est désastreux pour les livres (et les permanent.e.s...). Il fallait agir, et vite !

« Debout, debout ! vieux révolutionnaire »

Que la peinture coule et abreuve nos murs !

Nous avons donc décidé de faire des travaux pour rénover le local. Ils sont déjà bien avancés (murs et plafonds refaits pour assécher le lieu), mais notre bonne volonté ne suffit pas et les fonds nous manquent pour refaire la façade, et – dans un futur proche – assainir et ventiler la cave qui pourrait ainsi servir à entreposer des archives.

« Tu veux bâtir les cités idéales

Détruis d'abord les monstruosités »...

Les travaux sont exécutés (gratuitement) par un héroïque et généreux sympathisant, qui, depuis le 10 août, se dépense sans compter 6 jours sur 7. Mais il nous revient d'acheter les matériaux. Le groupe Louise Michel et la bibliothèque ont déjà financé les travaux à hauteur de 1 000 euros. Il nous en manque 2 000 pour aller jusqu'au bout...

Appel à souscription !

Nous nous adressons à toutes celles et tous ceux qui pourraient nous aider financièrement à rendre notre local accueillant. Vous pouvez nous faire un don en espèces ou en chèque (à l'ordre de : « Les Amis de La Rue ») adressé à : La Rue, c/o Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris.

« Notre bonheur naîtra de l'altruisme, que nos désirs soient des réalités. »

Les membres de la bibliothèque La Rue

1954 ... 2004

Le monde libertaire a cinquante ans

et
naturellement
aucun
plan-retraite.
félicitations



numéro anniversaire – 100 pages – 7,50 euros
à partir du 27 septembre dans vos kiosques